

50 ans après Stonewall



La lutte pour

NOS DROITS

n'attend pas !

Dossier

**1969-2019 : 50 ANS
D'ÉMEUTES, 50 ANS DE
RÉVOLTES, 50 ANS DE
LUTTES LGBTI** Pages 6 et 7

ÉDITO

On était là pour faire la fête
Page 2

PREMIER PLAN

**Urgences: le mouvement
s'étend, mobilisation nationale
des hospitaliers le 2 juillet**
Page 2



ACTU INTERNATIONALE
**Hong Kong: victoire partielle
des manifestantEs, mais rien
n'est réglé sur le fond** Page 5

LIBRE EXPRESSION
**Entretien avec Fanny Vincent,
sociologue à propos de la casse
de l'hôpital public** Page 12



édito

Par JULIEN SALINGUE

On était là pour faire la fête

Is et elles étaient venuEs célébrer la fête de la musique dans les rues de Nantes. Chanter, danser... picoler aussi sûrement. Ils et elles ont fait la fête un peu tard, comme c'est à peu près toujours le cas lors de cette nuit du 21 au 22 juin, la plus courte de l'année. Et soudain, vers 4 h 30 du matin, les flics ont chargé. Chiens, matraques, lacrymos, des centaines de personnes en panique sur le quai Président-Wilson, au sud de l'île de Nantes. Et certainEs se sont jetés dans la Loire pour fuir les flics, dont la réputation n'est plus à faire à Nantes, l'un des laboratoires, avec Toulouse, des stratégies ultra-violentes de « maintien de l'ordre » en centre-ville. 14 d'entre elles et eux ont été repêchés par les pompiers. Mais, à l'heure où ces lignes sont écrites, un quinzième manque à l'appel. Steve, 24 ans, a disparu. Le dernier « bormage » de son téléphone portable indique qu'il était présent sur le quai Président-Wilson au moment de la charge. Nous espérons bien évidemment que Steve ne s'est pas noyé. Dans tous les cas, ce qu'a fait la police ce soir-là constitue un scandale. Un de plus.

« On était là pour faire la fête, on était tous enivrés. Heureusement, les pompiers étaient dans la Loire. », rapporte un témoin. Mais qu'a-t-il bien pu passer par la tête de celui qui a ordonné cette charge, sur un quai sans barrières, en pleine nuit ? On ne le sait pas encore, mais une chose est certaine : cet épisode de violence policière s'ajoute à la longue, à l'interminable liste des méfaits commis par des flics animés par un tel sentiment de haine et d'impunité qu'ils n'hésitent pas à mettre en danger des vies, à blesser, à mutiler, à tuer.

Alors que « l'affaire » de Nantes était révélée sur les réseaux sociaux, les autorités se sont dans un premier temps murées dans le silence. Et, petit à petit, à mesure que les témoignages s'accumulaient, la préfecture a été obligée de communiquer, et même d'ordonner une enquête de l'IGPN. On doute qu'elle aboutisse, mais cela ne fait aucun doute : ce qui s'est passé à Nantes le soir du 21 juin n'est pas un accident ou une « bavure ». Et on ne l'oubliera pas. On n'oubliera pas, et on ne se laissera pas faire. Parce que nous revendiquons le droit de manifester, mais aussi de faire la fête sans risquer d'être cognés par les flics. Parce que nous refusons la gouvernance autoritaire de Macron. Parce que la rue, elle est à nous.

BIEN DIT

La violence d'État auparavant réservée aux quartiers populaires se généralise à toute la société. Beaumont-sur-Oise, Mantes-la-Jolie, Calais, Bure, Briançon... et jusqu'aux Champs-Élysées : aucun foyer de contestation, aucune aspiration à la transformation sociale n'est épargnée. Face à cette situation, nous ne devons pas céder mais renforcer nos solidarités et tisser des alliances durables pour riposter.

Appel du COLLECTIF « LA VÉRITÉ POUR ADAMA » pour la marche de Beaumont-sur-Oise le 20 juillet.

À la Une

Urgences : le mouvement s'étend, mobilisation nationale des hospitaliers le 2 juillet

Les annonces d'Agnès Buzyn, ministre de la Santé, n'ont pas suffi. Loin de s'apaiser, la colère et l'exaspération sont encore montées d'un cran dans les services d'urgences.

La grève se poursuit, se durcit et s'amplifie. Des préavis de grève sont déposés dans des hôpitaux, jusqu'alors non touchés par la lutte. Le Collectif inter-urgences, qui recense désormais plus de 130 services en grève, organise une nouvelle journée de mobilisation nationale avec une manifestation à Paris le 2 juillet, à laquelle se joignent les trois fédérations syndicales CGT, SUD et FO. Dans un communiqué commun, ce collectif et ces syndicats appellent à « l'intensification des mouvements de grève ». Cette journée doit s'inscrire dans la perspective d'une « marée blanche » du monde hospitalier, avec le soutien des « usagerEs », c'est-à-dire de toute la population.

La période critique de l'été

L'été est, pour les services d'urgences, une période critique. En raison des fermetures pour congés des cabinets médicaux, les urgences voient affluer davantage de patientEs sans réponse à leurs demandes de soins. C'est aussi la période où se produisent les fortes chaleurs, avec la nécessité d'accueillir des personnes âgées dont l'état peut très vite, y compris en EHPAD, en raison de la pénurie de personnel, devenir critique. Personne n'a oublié les milliers de morts de la canicule de 2003. Enfin, dans les zones de forte fréquentation pendant la période estivale, l'activité augmente, souvent de manière considérable.

Dans le même temps, dans les établissements hospitaliers, où le manque de personnel est permanent, celui-ci tente de prendre les congés auxquels il a droit (même si souvent il doit se contenter de 2 semaines). Les services, déjà habituellement surchargés, sont contraints de fermer des lits. Pas de place pour y accueillir les patientEs en provenance des urgences. Ceux et celles-ci sont donc condamnéEs à séjourner aux urgences encore plus longtemps que d'habitude, souvent sur des brancards, avec tous les risques que cela implique pour leur



santé. L'agressivité et la violence s'en trouvent accrues. La charge de travail et la tension augmentent. C'est ce cauchemar que les équipes des urgences, épuisées et elles-mêmes réduites du fait des congés, s'apprentent une nouvelle fois à vivre.

L'extension à l'ordre du jour

On comprend, dans ces conditions, que les grévistes ne soient pas prêtEs à céder. Et tout doit être mis en œuvre pour les soutenir de la manière la plus unitaire possible, pour populariser leur lutte, en montrer les enjeux, avec la création de comités de soutien regroupant professionnelEs et usagerEs.

Au travers de la grève des urgences, c'est la situation de tous les services hospitalier, qui est aujourd'hui posée, et les revendications des urgences sont aussi celles de touTEs les hospitalierEs : augmentation massive des effectifs, refus des fermetures des lits et de services (aggravées par la loi santé), reconnaissance salariale...

Avec la journée du 2 juillet c'est l'extension du mouvement de grève à d'autres services qui est à l'ordre du jour, même si les réticences sont encore fortes et les difficultés à mobiliser sur le terrain réelles. C'est le moment d'y aller « touTEs

ensemble », alors que depuis des mois les grèves isolées se succèdent partout pour des motifs identiques, sans coordination entre elles. Face à un gouvernement et à un pouvoir inflexibles, qui poursuivent leurs contre-réformes et aggravent l'austérité, la seule réponse à la hauteur est l'organisation d'une « marée blanche » : une grève de tous les établissements de santé pour les revendications et la défense du service public, soutenue par la mobilisation unitaire de la population avec les comités de défense des hôpitaux, les Gilets jaunes (dont c'est une des principales revendications) les syndicats interprofessionnels (UL, UD...), les partis politiques. L'annonce, au moment où cet article était rédigé, d'un préavis de grève de 7 syndicats de sapeurs-pompiers du 26 juin au 31 août, dénonçant une « sur-sollicitation avec de moins en moins d'effectifs et de moyens » confirme que l'été pourrait être plus « chaud » que la Macronie ne l'espérait.

Jean-Claude Delavigne

Extraits du communiqué commun Collectif inter-urgences, CGT, FO et SUD

Les récentes déclarations de la ministre sur les mesures qu'elle propose suite au mouvement spécifique dans les urgences ne répondent pas aux revendications légitimes des professionnels qui exigent immédiatement des effectifs en personnels pluridisciplinaires supplémentaires, des lits d'aval nécessaires pour le « zéro patient sur les brancards » et une revalorisation de leur salaire de 300 euros.

Devant les annonces qui ne prennent pas la mesure de l'urgence des dégradations des conditions de travail et de sécurité des salariéEs, impactant la qualité et la sécurité de la prise en charge de la population, les Fédérations Action santé et Action sociale CGT, FO et SUD et le Collectif inter-urgences appellent à une nouvelle journée de mobilisation nationale de grève, d'actions et d'initiatives dans les établissements et en territoire. [...]

La conférence salariale pour les agents et les salariéEs de la fonction publique se tenant le mardi 2 juillet, ce sera l'occasion d'exprimer notre détermination et de faire déverrouiller les « cordons de la bourse » pour l'obtention des financements de nos revendications.

RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

Les chômeurEs vont payer!

Après les 800 millions de la convention 2017, ce sont 3,4 milliards d'euros d'économies qui vont être faites, dont 80 % seront réalisés sur le dos des chômeurEs.

Alors qu'aujourd'hui il « suffit » de justifier d'une activité salariée de 4 mois au cours des 28 derniers mois (pour les moins de 53 ans), il faudra, au 1^{er} novembre prochain, avoir travaillé 6 mois sur les 24 derniers. Cette seule mesure exclurait, selon l'UNEDIC, entre 250 000 et 300 000 sans-emploi de l'assurance chômage. Alors que sur 5,6 millions d'inscritEs à Pôle emploi, seulEs 43% étaient indemnisés en 2017, contre 54% en 2003.

Révision des règles de calcul

La révision des règles de calcul des indemnités va entraîner une baisse

sensible de l'allocation mensuelle. Au lieu d'être calculées à partir des jours travaillés, elles le seront, à partir d'avril 2020, sur le revenu mensuel moyen du travail. Pour quelqu'un qui aurait travaillé 2 semaines dans le mois, cela aboutit à une diminution de moitié de son allocation. Alors que les gouvernements successifs n'avaient cessé d'encourager les contrats courts, le discours actuel consiste à stigmatiser les chômeurEs qui profiteraient du système en « optimisant » les règles de cumul activité-allocation. Les chômeurEs se retrouveront dans la situation de devoir accepter n'importe quel emploi afin d'éviter les sévères sanctions définies

en décembre dernier. Une économie espérée de 690 millions d'ici à 2021.

Les droits rechargeables visés

Créés en 2014, les droits rechargeables permettent à des chômeurEs indemnisés reprenant une activité durant leur période de chômage de prolonger leurs droits lorsque ces derniers sont épuisés, sous réserve qu'ils et elles justifient de 150 heures travaillées. Le seuil minimum de rechargement sera ramené à 6 mois, au lieu d'un mois aujourd'hui. Ces droits rechargeables ne le seront plus puisque la durée de travail revient à celle permettant d'ouvrir des droits...

Le retour de la dégressivité

Une dégressivité de 10% sera instaurée pour les salariéEs les mieux payés (+ de 4500 euros brut mensuels). Ils se verront appliquer une dégressivité de 30% au bout du 7^e mois de chômage, l'allocation ne pouvant pas être inférieure à 2261 euros net. Selon le ministère du Travail, plus le revenu de remplacement est élevé, plus la période de chômage serait longue, omettant de mentionner que 76% des allocataires touchant les indemnités maximales ont plus de 50 ans et rencontrent des difficultés particulières à retrouver un emploi du fait de leur âge. Une dégressivité mise en œuvre entre 1992 et 1996 dont l'INSEE avait montré en 2001 qu'elle « ralentit le retour à l'emploi » et dont l'OFCE a souligné qu'elle était inefficace. Nul doute que la dégressivité imposée à ce public a priori privilégié sera ensuite généralisée à l'ensemble des chômeurEs.

Un monde à changer

FINANCE: NATIXIS DANS LA TOURMENTE. À défaut d'eau, la banque Natixis a dû avaler un peu de bouillon. C'est le résultat de ses liens avec un fonds spéculatif, dont la stratégie repose sur des prises de risques élevées dans ses placements, avec comme objectif des gains élevés. Le fonds en question, créé en 2010, s'est baptisé H2O Asset Management. Son nom n'a pas été choisi au hasard: «*L'eau, c'est la performance, mais aussi la liquidité et la transparence*», assurait, selon le Monde, Vincent Chaillay, le directeur des investissements et cofondateur d'H2O Asset Management avec Bruno Crastes, directeur général. La liquidité, c'est important: ceux qui placent leur argent veulent être rassurés sur la possibilité de le retirer si s'est nécessaire. On a beau faire l'éloge de la transparence, il faut faire de l'argent: H2O s'est acoquiné avec un financier allemand, Lars Windhorst, qui compte à son actif deux faillites et une condamnation à une forte amende et à un an de prison avec sursis pour tromperie, et serait actuellement visé par diverses procédures judiciaires. Non content de placer l'argent qui lui avait été confié dans les affaires de Windhorst, Bruno Crastes était membre du comité consultatif de la société d'investissement de ce dernier. Détail supplémentaire: l'actionnaire principal de H2O Asset est

la banque Natixis, qui détient 50,01% du capital et qui, d'après les deux fondateurs du fonds, leur laisse «*une liberté totale de gestion*». Un récent article de la presse financière britannique a pointé le risque d'illiquidité de titres détenus par H2O, dont une partie a été émise par des sociétés détenues par Lars Windhorst. Résultat: les investisseurs commencent à retirer leur argent: 1,1 milliard d'euros en une journée. Et l'action Natixis boit le bouillon: -14% tandis que la banque s'acharne à expliquer qu'elle n'est pas responsable de la politique de H2O et qu'elle considère n'avoir aucune relation avec Windhorst. Face à ce début de débâcle, diverses mesures ont été prises qui ont permis une stabilisation de l'action Natixis le lundi 24. Sous réserve de nouveaux développements, il est probable que l'hémorragie sera stoppée et que tout cela n'ira pas plus loin. Mais c'est une belle histoire où l'on retrouve tous les ingrédients du déclenchement des crises financières: des financiers que l'appât du gain amène à se lier avec un homme d'affaires sulfureux, un actionnaire qui laisse faire tant que ça marche, une panique qui commence... Tout ceci, alors que les ingrédients fondamentaux d'une nouvelle crise économique s'accumulent (ce qui ne veut pas dire qu'elle est pour demain).

À la suite des élections municipales du 31 mars 2019, le président Erdogan, après un moment d'hésitation, ne s'était pas résolu à admettre la défaite pour la mairie d'Istanbul, capitale économique et culturelle du pays.

Erdogan dans l'ombre

Malgré les divers recours et prétextes grotesques pour recompter les voix, quelque 13 000 voix (sur une dizaine de millions d'électeurs stambouliotes) séparaient toujours les deux candidats. L'AKP a ainsi déposé un recours pour l'annulation du scrutin concernant la municipalité d'Istanbul, ce qui a été finalement accepté par le Haut conseil électoral.

Lors de cette seconde campagne, Erdogan a préféré rester dans l'ombre. Apparemment l'omniprésence d'Erdogan dans la campagne précédente, qui fut menée telle une présidentielle et dont l'enjeu était, selon le bloc au pouvoir, «*la survie de la nation*» face à une opposition identifiée au terrorisme, n'avait pas donné les résultats souhaités. Donc c'est Binali Yildirim, ancien Premier ministre et candidat de l'AKP pour Istanbul, qui a mené campagne sur des questions concrètes, largement copiées sur son adversaire. En effet Imamoglu, candidat de l'opposition, a mis en avant des propositions pour combattre le chômage, renforcer économiquement les femmes au foyer et mettre fin au gaspillage des

ISTANBUL Défaite électorale humiliante pour le clan Erdogan

Lors du scrutin renouvelé pour la municipalité d'Istanbul du dimanche 23 juin, le candidat de l'opposition Ekrem Imamoglu a affligé un revers cuisant à son concurrent de l'AKP en l'emportant avec 54,2% des voix contre 44,9%.



WIKIMEDIA COMMONS

ressources de la mairie (notamment au profit de fondations islamistes).

Échec des manœuvres du pouvoir

Toutefois, les sondages publics (et probablement privés et internes réalisés sur demande de l'AKP) montrant Imamoglu gagnant, Erdogan a décidé à nouveau, dans la semaine précédant le scrutin, d'intervenir publiquement avec un langage extrêmement agressif,

dévoilant son désarroi. Pour regagner les voix islamistes il a évoqué l'opposition du «*fascisme du CHP*» à la religion. Il a insinué qu'il ne laisserait pas Imamoglu remplir ses fonctions s'il est élu. Et finalement, à travers les services de renseignement, il a fait écrire une lettre à Oçalan, leader du PKK détenu depuis vingt ans, où ce dernier appelait les Kurdes à rester neutres lors du scrutin. Représentant plus de 10% des Stambouliotes, les voix

des Kurdes (pro-HDP) étaient décisives pour les résultats. Cependant le HDP et le PKK, déjà engagés dans un soutien pour le candidat de l'opposition, tout en célébrant les analyses d'Oçalan, ont réaffirmé leur position en faveur d'Imamoglu. Toutes ces manœuvres n'ont fait qu'approfondir la débâcle. Le scrutin s'est soldé par un écart de 800 000 voix entre les deux candidats, alors qu'Erdogan avait pu s'en sortir avec une légère défaite lors du premier scrutin. Aux alentours de 4% des votantEs pour Yildirim lors du premier scrutin ont changé de choix, ne digérant pas l'injustice faite à Imamoglu. Les voix de Yildirim sont en baisse dans tous les districts, y compris celles dirigées par l'AKP. Les voix pour Imamoglu ont aussi augmenté parmi les Kurdes, dont la majorité n'a donc pas suivi l'appel au boycott. Un coup dur qui accélère la déstabilisation de l'AKP et redonne du moral et de l'espoir à une population exaspérée par un régime autocratique et corrompu. **Uraz Aydin**

Bonus-malus

Promesse du candidat Macron, le «*bonus-malus*» est censé responsabiliser les entreprises abusant des contrats courts et lutter contre la précarité. Son rejet par le patronat avait entre autres conduit à l'échec des négociations de la convention d'assurance chômage. Après de nombreux débats, seuls 7 secteurs (sur 38) seront mis à contribution, à minima, à compter du 1^{er} janvier 2020. Le bâtiment et le médico-social seront exonérés. Il ne concernera que les entreprises de plus de 11 salariéEs avec une modulation des cotisations entre 3 à 5%, soit +0,95% au maximum pour les entreprises pénalisées.

De «nouveaux droits» sous conditions

ToutEs les salariéEs ayant 5 ans d'ancienneté pourront démissionner et prétendre à l'assurance chômage sous réserve d'avoir un projet professionnel. Les indépendants se verront allouer

une allocation mensuelle de 800 euros pendant 6 mois à la condition d'avoir généré un revenu minimum de 10 000 euros par an sur les deux dernières années avant liquidation judiciaire. Ces «*nouveaux droits*» devraient concerner 60 000 personnes tout au plus.

1000 agents «supplémentaires» à Pôle emploi pour 3 ans

Dans le cadre de cette réforme, «*plus de moyens*» sont annoncés pour Pôle emploi avec 1 000 embauches, soit environ 1 par agence Pôle emploi, mais pour des CDD de 3 ans. Après une baisse de 297 équivalents temps-plein en 2018, puis de 800 cette année! Sans compter le transfert d'effectifs vers les plateformes de contrôle de recherche d'emploi (600 à ce jour, 1 000 à terme). Les manœuvres pour baisser artificiellement le nombre de chômeurEs, les multiples réorganisations effectuées

en vue de gagner en productivité continuent à justifier le manque de moyens attribués au service public. Ces mesures, ajoutées à la suppression des cotisations salariales (remplacées par une hausse de la CSG - impôt à la main de l'exécutif - dont une

partie vient alimenter les caisses de l'Unedic) et au décret du 30 décembre 2018 renforçant les sanctions viennent compléter l'ensemble du dispositif de casse de la protection sociale et la chasse aux chômeurEs. **Correspondant**



CHARMAG

Le chiffre

120

C'est le nombre de caisses de bières que les habitantEs d'Ostritz, en Allemagne, ont acheté la semaine dernière, soit la totalité du stock disponible dans les supermarchés du village. Leur objectif? Protester contre la tenue d'un festival néonazi en asséchant les réserves de bière «*pour empêcher les festivaliers de profiter de leur week-end.*»



Agenda

Vendredi 28 juin, rassemblement de soutien aux postierEs du 92 en grève, Paris. À 18h30, préfecture de Paris, métro Cité.

Samedi 29 juin, Marche des fiertés, Paris. À 14h, départ de Montparnasse en direction de République.

Samedi 29 juin, manifestation des Gilets jaunes Acte 33.

Mardi 2 juillet, manifestation nationale des services d'urgences, Paris.

Du 5 au 7 juillet, rassemblement ZADenvies, Notre-Dame-des-Landes (44). Débats-forums, ateliers, balades dans le bocage, bals et concerts... Plus d'infos sur www.zadenvies.org

À SUIVRE SUR
www.npa2009.org

NO COMMENT

Sur le fond, peut-on être sûr que les chômeurs seront incités à prendre les postes qui leur sont proposés? Non, je crains que ça ne soit pas assez efficace, car ce n'est pas assez violent, tout simplement.

CHRISTOPHE BARBIER, BFM-TV, 18 juin.

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction:
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion:
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration:
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN:
2269-3696

Commission paritaire:
0419 P 11508

Société éditrice:
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage:
6 500 exemplaires

Directeur de publication:
Julien Salingue

Secrétaire de rédaction:
Julien Salingue

Maquette:
Ambre Bragard

Impression:
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél.: 0148 70 42 22
Fax: 0148 59 23 28
Mail: rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR/RECHERCHE

On relève enfin la tête ?

De réforme en réforme, de plan d'économie en restrictions budgétaires, l'enseignement supérieur et la recherche en France s'installent toujours un peu plus dans la précarité systémique des personnels et le manque de moyens. Ces dernières années, le renforcement du financement sur projet aux dépens des financements propres et le désinvestissement de l'État dans l'emploi statutaire se sont accélérés.

Le résultat de cette politique se traduit par une précarisation toujours plus forte des chercheuses et chercheurs. Elle se traduit aussi par une véritable gabegie financière : des moyens colossaux se concentrent dans certains laboratoires et servent à l'achat de matériel rapidement inutilisé faute de personnels compétents pour s'en servir...

Explosion des suppressions de postes

Illustration la plus criante : au CNRS le recrutement au poste de chargé de recherche est descendu de 300 à 250 postes. Pour certaines disciplines c'est la moitié des postes ouverts au concours qui a disparu en 2018. Entre 2007 et 2018, le CNRS a supprimé 338 postes de chercheurEs et 820 postes d'ingénieurEs et technicienEs : un véritable plan social qui ne dit pas son nom.

Le dysfonctionnement devient la norme : l'enseignement et la recherche reposent en grande partie sur le travail bénévole des jeunes chercheurEs (et on est souvent jeune jusqu'à 40 ans dans ce milieu...). Un bénévolat contraint, motivé par l'espoir d'améliorer son dossier pour tenter de passer des concours de plus en plus difficiles. Pendant ce temps, les chercheurEs statutaires passent le plus clair de leur temps à rechercher et justifier des financements au lieu de faire leur métier.

Des tentatives variées pour résister

Dans un milieu qui peine à construire des cadres de résistance collectifs, des tentatives ont été faites ces dernières années : Sauvons la recherche, Sauvons l'université, Marche pour la science... Aucun n'est jusqu'ici parvenu à peser réellement dans la balance. L'an dernier ce sont les précaires qui sont montés en première ligne (appel des 68+ de Nanterre...). Ces tâtonnements sont cependant des points d'appui pour construire un mouvement d'ensemble de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Deux initiatives récentes viennent redonner du souffle : l'appel solennel aux titulaires de la fonction publique lancé par plusieurs collectifs de précaires et l'appel « *Le CNRS fêtera-t-il ses 100 ans ?* » signé par 177 lauréats du Conseil européen de la recherche. Le constat est le même des deux côtés : le gouvernement et sa politique de casse du service public d'enseignement et de recherche nous envoient dans le mur. L'appel solennel lancé par les collectifs de précaires ouvre en outre des pistes concrètes pour l'action : « *refuser d'assurer des sur-services ; refuser de recruter des enseignantes et enseignants vacataires au sein de son unité d'enseignement ; se prononcer et voter dans les différents conseils d'UFR et centraux contre tout gel ou toute suppression de poste et pour l'embauche de titulaires enseignants et administratifs (les personnels administratifs souffrant également de cette précarisation à tous niveaux) ; se mettre en grève administrative et retenir les notes.* »

Les fusions d'universités qui préparent le transfert au privé des formations rentables (à Nice, par exemple, les masters payants à plusieurs milliers d'euros l'année remplacent déjà des formations gratuites...), l'augmentation généralisée des frais d'inscription préparée de manière cynique par celle des étudiantEs étrangers, la dégradation des conditions d'études, etc. sont le pendant, du côté des étudiantEs, de cette politique. Aujourd'hui c'est un mouvement d'ensemble des enseignantEs chercheurEs, chercheurEs et étudiantEs que nous devons construire pour un enseignement supérieur de qualité, ouvert à touTEs et un système de recherche qui serve les intérêts du plus grand nombre et pas ceux des capitalistes.

NT

ÉDUCATION NATIONALE

Coup de chaud sur les examens

Malgré les apparences, l'actualité de la mobilisation dans l'éducation nationale n'a pas fondu sous les effets de la canicule. C'est pourtant ce qu'aimerait le ministère, qui polarise toutes ses interventions sur la lutte contre la canicule, sans crainte du ridicule.

Les consignes qui tombent des bureaux de Grenelle sont complètement déconnectées, comme lorsque des circulaires préconisent de fermer les volets et rideaux (inexistants dans de nombreuses écoles) et de maintenir les enfants dans des espaces frais (lesquels ?). Ou lorsque Blanquer se lance, sans filet, dans le déplacement du brevet (DNB) des collégienEs en laissant les établissements se débrouiller pour l'organiser les 1^{er} et 2 juillet (alors que des élèves seront partiEs) et réorganiser les corrections. De quoi chauffer la colère des enseignantEs déterminés à continuer leur mobilisation, à commencer par un appel à la grève des surveillances pour manifester avec les correcteurs et correctrices du Bac le 2 juillet.

Grève des examens

Depuis les 11 et 12 juin, et la grève des corrections du BEP dans le 93, mais surtout depuis le 17 juin, ce sont des milliers d'enseignantEs dans tout le pays qui ont entamé ce qui avait semblé jusque-là une alternative dilatoire à la construction des luttes : la grève des examens.

De même que l'arrêt maladie pour assumer la grève pour les urgentistes, la grève des examens

pour les enseignantEs c'est un verrou de culpabilité qui saute. Défendre la notion de service public de santé ou d'éducation nous conduit aujourd'hui à refuser de faire semblant.

Sous la pression des collectifs militants, une large intersyndicale avait appelé à la grève des surveillances le 17 juin. Les initiatives militantes se sont multipliées pour organiser des piquets devant les centres d'examen. Avec le double objectif de rendre visible la grève, alors que ministère et rectorats tentaient de la minimiser, et d'expliquer aux élèves la démarche des enseignantEs.

Détermination confortée

Aucun média n'a trouvé l'incident à monter en épingle pour tenter d'illustrer des confrontations entre grévistes et parents ou élèves. Les jeunes et leurs familles comprennent que c'est l'avenir des cadets qui risquerait d'être plombé si les réformes Blanquer étaient mises en œuvre. Dans la foulée de la grève, des AG massives (près de 600 à Toulouse, 250 à Paris, mais aussi des AG dans les départements franciliens, 200 à Lyon ou à Marseille) ont voté la reconduction pour les jours suivants, poussant l'intersyndicale à renouveler les préavis.

Si cette grève n'a pas entravé le déroulement des épreuves (bien moins que les erreurs dans les sujets ou les fuites dans quelques établissements), elle a conforté la détermination. Ce qui est maintenant à l'ordre du jour, c'est la grève des corrections pour le bac pro et le DNB, ainsi que la rétention des notes pour les bacs généraux et technologiques, et la grève lors de la tenue des jurys. Ce mouvement s'est étendu à l'échelle des académies les plus importantes et à un nombre de disciplines qui peuvent perturber l'annonce des résultats puisqu'elles concernent toutes les séries : en philosophie, SES, histoire-géo... de nombreuses « réunions d'entente » institutionnelles (qui servent à ce que les correcteurEs reçoivent les consignes de correction et travaillent à l'harmonisation de leurs critères d'évaluation) ont été transformées en réunion de mobilisation.

Mobilisation inédite

Des moyens d'organisation inédits ont été déployés. À Paris comme à Toulouse, les AG du mouvement sont aussi devenues des « réunions d'entente interdisciplinaire ». L'objectif est de coordonner les différentes disciplines et de ne pas laisser les collègueEs seulEs face aux choix de saisir ou pas les

notes, de participer ou pas à un jury. Elles appellent à la grève le 2 juillet et pour certaines, déjà, les 3 et 4 juillet pour ne pas permettre la tenue des jurys. Mais l'enjeu central reste la massification de la grève des corrections et de la rétention des notes. En ce sens, l'organisation et la réussite de rassemblements ou manifestations le 2 juillet seront importantes pour donner confiance aux correcteurEs qui sont en première ligne.

Pour les jeunes enseignantEs qui inventent ces nouvelles formes de lutte, pour les moins jeunes qui voient tomber le tabou du bac, il ne s'agit de jouer un va-tout dans « un affrontement final ». Nous devons nous préparer à des luttes de longue haleine. Cette période de mobilisation est évidemment une manière de préparer la rentrée en mettant la pression au ministère. Blanquer s'entête et semble déterminé à poursuivre ses attaques avec notamment les récents décrets sur l'augmentation du temps de travail à travers la formation obligatoire sur temps libre. Il compte sur la résignation des enseignantEs tant il est affaibli politiquement et délégitimé, lui l'ancien « Monsieur popularité » du gouvernement. Le bras de fer en cours sur les examens doit convaincre tout le monde que cette résignation est justement en train de reculer, que les mobilisations seront d'autant plus fortes dès la rentrée et que nous avons les moyens de l'empêcher de dérouler tranquillement ses réformes.

CorrespondantEs

On ne sait pendant combien d'années, ou de décennies, vont se poursuivre les feuilletons judiciaires qui rythment la vie de la droite française. Au cours des derniers jours, l'effet d'accumulation des affaires a rappelé à qui l'aurait oublié que les démêlés judiciaires des figures de la droite, et notamment de la Sarkozie, sont loin d'être terminés, qui charrient chaque jour leur lot de pratiques illicites, illégales, de la corruption aux détournements de fonds publics en passant par l'enrichissement personnel et le trafic d'influence.

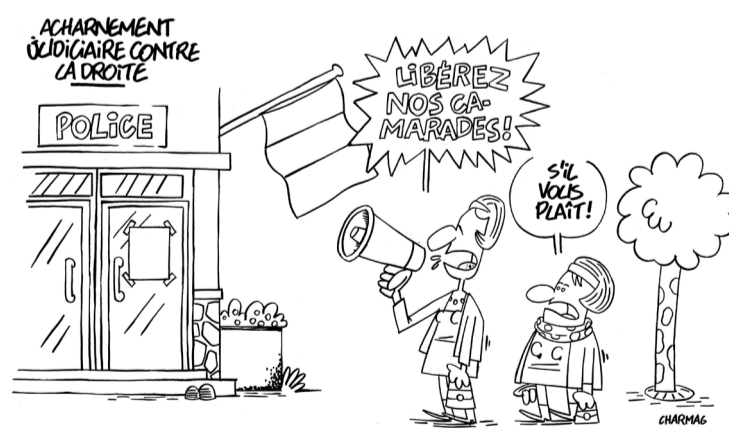
« À l'époque, tous les Français avaient des comptes en Suisse »

Impossible de résumer ici l'ensemble des affaires en cours. Mais l'attitude des uns et des autres en dit long sur le sentiment d'impunité qui habite ceux qui ont usé et abusé de leurs positions de pouvoir, parfois pendant des décennies. Les déclarations de Patrick Balkany, invité sur BFM-TV le dimanche 23 juin, peuvent ainsi sembler surréalistes, au regard des éléments accablants qui ont été révélés : « *Je n'ai jamais corrompu ni été corrompu par qui que ce soit* », « *Ce n'est pas parce que vous avez vos affaires dans une maison qu'elle est forcément à vous* », « *À l'époque, tous les Français avaient des comptes en Suisse* », etc. Aucun doute : nous ne sommes pas du même monde...

Nicolas Sarkozy, de son côté, est toujours mis en cause dans pas moins de 4 affaires et accumule les convocations chez les juges. L'état se resserre autour de l'ancien président, dont nombre de proches et/ou de collaborateurs ont déjà été condamnés ou sont toujours

AFFAIRES Les multirécidivistes de la droite face à la justice

Actualité judiciaire chargée à droite, avec le procès Balkany, de nouveaux développements dans les affaires Sarkozy, et l'audition de Claude Guéant dans le cadre de l'enquête pour corruption sur l'attribution de la Coupe du monde au Qatar en 2022. La droite et la 5^e République dans toute leur splendeur...



mis en examen. Ce qui n'empêche pas Sarkozy de refuser de répondre aux questions des juges : le 4 juin dernier, il a ainsi refusé de s'exprimer devant les magistrats dans le cadre de l'enquête sur « l'affaire libyenne », dans laquelle il est poursuivi pour « *corruption passive, financement illégal de campagne électorale et recel de fonds publics libyens* ». Une paille.

Macron dans les pas de Sarkozy ?

Tout cela n'empêche pas Sarkozy de faire paraître, le 27 juin, un livre

de « souvenirs », sobrement intitulé *Passions* (sic). Et les éditorialistes d'éditorialiser, les experts d'expertiser et les commentateurs de commenter : Sarkozy prépare-t-il son retour ? Est-il bien placé pour reprendre les commandes de la droite ? Sera-t-il candidat en 2022 ? Et pour répondre à ces passionnantes questions, quoi de mieux que d'inviter Éric Woerth, comme ce fut le cas le dimanche 23 juin lors du « Grand rendez-vous » d'Europe 1 ? Après tout, Woerth est lui aussi mis en examen dans l'affaire des

financements libyens, donc nul doute que son avis compte !

Ainsi, nombre de médias en viennent à trouver banal que des députés, des ministres, des anciens présidents, accumulent les ennuis et les condamnations judiciaires, sans que soit interrogée leur légitimité à se poser en respectables responsables politiques. Et si la Macronie est aujourd'hui loin d'avoir autant de casseroles que la Sarkozie, le moins que l'on puisse dire est que le « nouveau monde » ressemble furieusement à l'ancien sans que, là encore, grand monde semble s'en émouvoir... La 5^e République, régime hyper-présidentiel permettant toutes les opacités, est en effet structurellement productrice d'abus et de corruption. Le problème, ce ne sont pas des individus mal intentionnés (même s'il y en a !), mais un système dans lequel les frontières entre intérêts privés et intérêt public sont inexistantes, dans lequel aucun contrôle n'est possible sur les élus, nécessairement générateur d'une caste de politiciens professionnels qui ne nous représentent pas et abusent de leurs positions de pouvoir pour se servir et servir leurs amis.

C.B.

HONG KONG Victoire partielle des manifestantEs, mais rien n'est réglé sur le fond

Le gouvernement de Hong Kong a tenté de faire adopter à la hâte un projet de loi limitant gravement les libertés civiles. Il n'a, au total, réussi qu'à déclencher la plus importante vague de manifestations de toute l'histoire de Hong Kong.

À Hong Kong, depuis l'échec du « mouvement des parapluies » de 2014, le renforcement de la mainmise du régime de Pékin pouvait sembler inexorable. Entre octobre et décembre 2015, cinq résidents de Hong Kong ont par exemple été enlevés par des agents chinois, puis transférés et emprisonnés sur le continent. Leur seul « crime » serait d'avoir publié des livres sur la vie privée du président chinois Xi Jinping.

«Un nouveau cycle de résistance»

Le militant hongkongais Au Loong Yu explique : « Peu après la fin du "mouvement des parapluies", une vague de démolition a déferlé parmi les jeunes qui avaient rendu possible l'occupation du centre de Hong Kong. La plupart des organisations non structurées créées par des jeunes au cours des années précédentes se sont effondrées. Le syndicat étudiant HKFS a subi d'importantes attaques. Il a ensuite été pris en main par des courants localistes xénophobes, et s'est finalement disloqué. Le gouvernement de Hong Kong a ensuite commencé à se venger et à emprisonner beaucoup de militantEs, ce qui a exacerbé la démolition. Grâce à l'action de ce gouvernement, un nouveau cycle de résistance a été relancé par une génération encore plus jeune. Pendant une semaine, même des collégiens



se sont mobilisés par centaines pour s'opposer au projet de loi sur l'extradition. Je me souviens que le dernier jour du "mouvement des parapluies", une énorme banderole avait été accrochée qui disait : "Nous reviendrons." Et cette prophétie s'est réalisée. »

Deux millions de manifestantEs

Dimanche 9 juin en effet, un million de HongkongaisEs ont défilé dans les rues pour s'opposer aux attaques contre les libertés. Les manifestantEs exigeaient le retrait d'un projet de loi permettant au pouvoir chinois d'extrader vers le continent, puis de traîner devant des tribunaux à ses ordres toute personne présente à Hong Kong, quelle que soit sa nationalité. Simultanément, les manifestantEs demandaient la démission de

Carrie Lam, la cheffe de l'exécutif de Hong Kong aux ordres du régime de Pékin.

Toute la semaine, la mobilisation a continué de plus belle : mercredi 12, ce sont par exemple des dizaines de milliers de manifestantEs qui ont bloqué l'accès à l'Assemblée législative où était initialement prévue la discussion de cette loi. La présidente de l'exécutif n'a pas hésité à réprimer les manifestantEs avec un niveau de violence auquel les HongkongaisEs ne sont pas habitués. Finalement, à la veille de la nouvelle manifestation annoncée, Carrie Lam a annoncé piteusement la suspension du projet de loi et présenté ses excuses.

Mais la mobilisation s'est néanmoins poursuivie : dimanche 16 juin, ce sont près de deux millions de personnes qui ont défilé à nouveau dans les

rues de l'ancienne colonie britannique. Celle-ci ne comptant que 7 millions d'habitants, un même pourcentage de manifestantEs en France équivaldrait à 19 millions de personnes dans la rue !

«Une grande défaite pour Carrie Lam»

Comme l'explique Au Loong Yu, « Carrie Lam n'a fait que suspendre le projet de loi. Elle ne l'a pas retiré, comme l'exigeaient les manifestantEs. Si ce n'est donc pas une victoire complète, c'est tout de même une victoire partielle. »

La suspension temporaire du projet de loi constitue une grande défaite pour Carrie Lam, et cela donne aussi à l'opposition plus de temps pour construire le mouvement.

Et comme elle a ajouté qu'il n'existait pas de calendrier concernant une reprise du débat sur ce texte, la suspension de ce projet de loi pourrait durer un certain temps. Qui plus est, cette année et l'année prochaine sont toutes deux des années électorales. Il est pour cette raison improbable qu'elle laisse les partis pro-Pékin prendre le risque de perdre les élections en présentant de nouveau le projet de loi au cours de ces deux années. Et l'année suivante n'est pas idéale non plus, parce que c'est la dernière année de son mandat.

Si la décision est prise de présenter à nouveau le projet de loi, cette tâche incombera probablement au/à la prochainE chefE de l'exécutif. »

Dominique Lerouge

1 - Propos recueillis pour le site Jacobin, dont une traduction en français est accessible sur ESSF en compagnie de nombreux autres textes : http://www.europe-solidaire.org/écriture/?exec=article&id_article=49395

AIX-LA-CHAPELLE La mobilisation des jeunes pour le climat continue de plus belle

Le vendredi 21 juin a vu un immense afflux au rendez-vous fixé dans les rues d'Aix-la-Chapelle, en Allemagne, par les Fridays For Future : près de 40 000 jeunes. L'échéance se voulait internationale : quelques délégations belge, hollandaise et française, dont quelques camarades du NPA-Jeunes qui avaient fait le déplacement, se sont jointes à l'écrasante majorité de lycéenEs allemands.

Le parti écolo allemand, les Grünen, qui a surfé sur cette mobilisation de la jeunesse qui se prolonge, de vendredi en vendredi, contre le changement climatique, peut se prévaloir d'être devenu le second parti lors des européennes (allant jusqu'à dépasser le parti conservateur d'Angela Merkel ici ou là). Il n'en reste pas moins que les jeunes ne s'en laissent pas conter par ces résultats électoraux et promesses politiciennes. La preuve : à leur façon, ils ont une nouvelle fois signifié que c'était bien « dans la rue que ça se passe ». Le lendemain du 21 d'ailleurs, ils étaient encore des milliers à braver les forces de police pour protester, non loin de là en Rhénanie du Nord-Westphalie, à Garzweiler, contre l'extension d'une mine de lignite à ciel ouvert.

Un week-end combatif

À côté des slogans « classiques » de la mobilisation, de nombreuses pancartes et slogans visaient les politiciens inactifs, les banques et les grandes entreprises polluuses, en premier lieu RWE, géant de l'énergie allemande et premier exploitateur de lignite. La coïncidence avec les actions de désobéissance civile de *Ende Gelände* (en substance : « En finir avec le site »), qui ont envahi le lendemain la gigantesque mine à ciel ouvert de Garzweiler, proche d'Aix, et la présence de nombreux groupes d'extrême gauche, souvent peu présents dans les manifs locales du fait de la petite taille des organisations et de la méfiance de la direction nationale « verte » à leur égard, ont certainement contribué à renforcer le côté combatif du week-end.

Le gouvernement n'avait pas manqué de faire pression sur les jeunes pour qu'il se désolidarisent de *Ende Gelände* (genre d'action « zadiste »), afin de séparer les « bons » militants des « mauvais »... Mais c'est loin d'être concluant. La mise en cause du capitalisme est prégnante dans les mobilisations des jeunes pour le climat, même si elle n'est pas toujours explicite et si cela reste la tâche des révolutionnaires de la développer.

En Allemagne, des grèves hebdomadaires

Si une série d'associations plus ou moins ouvertement liées au parti écolo veillent au grain et tentent de contrôler le plus étroitement possible les mobilisations de jeunes, on a affaire à un véritable et très vaste mouvement, en Allemagne, sans commune mesure avec ce qu'il est en France. Depuis cinq mois, des dizaines de milliers de jeunes, pour leur grande majorité élèves de lycées aisés, fils et filles des « classes moyennes », manifestent et font grève hebdomadairement, se réunissent en AG et se coordonnent avec d'autres groupes, discutent des causes de la catastrophe écologique et de ses solutions, bref militent et se politisent. Ils scandent allégrement « *System Change not Climate Change* » et visent les grandes entreprises, dont RWE est un symbole, qui détruisent l'environnement pour augmenter leurs profits.

Pour réussir, c'est bien dans cette voie qu'il faut poursuivre. Loin des illusions institutionnelles, loin des fadaises selon lesquelles de petits gestes citoyens individuels résoudraient les problèmes, une partie des jeunes qui manifestent pointent les véritables responsables : les capitalistes dont la soif de profits ne s'arrête ni devant la destruction de la planète ni devant l'exploitation des millions de travailleurEs qui en ont marre de payer la situation actuelle et ne sont pas prêts non plus à payer celle qu'on voudrait leur imposer demain par on ne sait trop quelle « transition écologique » capitaliste, ou « capitalisme vert ».

Secteur Jeunes du NPA

ÉTATS-UNIS Donald Trump s'en va-t-en guerre ?

À quelques jours d'intervalle, Donald Trump a annoncé, d'une part, son intention de se présenter à nouveau lors de l'élection présidentielle de 2020 et, d'autre part, qu'il avait ordonné des bombardements sur l'Iran... avant de revenir sur sa décision.

« Nous étions prêts et engagés à riposter la nuit dernière sur trois sites différents quand j'ai demandé combien de personnes allaient mourir. 150, Monsieur, m'a répondu un général. 10 minutes avant la frappe, je l'ai stoppée » : c'est, une fois de plus, par un tweet, que Donald Trump a informé le monde, le 21 juin, qu'il avait annulé des frappes sur l'Iran. Des bombardements qui auraient été une « réponse » à la destruction par l'Iran, la veille, d'un drone US qui effectuait, selon Téhéran, un vol au sein de l'espace aérien iranien.

Des menaces bien réelles

Celui qui se posait lors de son élection en champion du « non-interventionnisme » était donc, semble-t-il, prêt à lancer ses avions contre l'Iran. Qu'il s'agisse ou non de déclarations destinées à montrer les muscles, il y a de quoi être inquiet face à cette escalade de l'administration Trump contre l'Iran, un an après le retrait des États-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien. A fortiori dans un contexte de guerre froide régionale entre Iran et Arabie saoudite : depuis plusieurs années, les deux puissances interviennent militairement hors de leurs frontières pour

préservier ou étendre leurs zones d'influence, s'affrontent par groupes satellites interposés, et chaque pays de la région, voire chaque force politique, est sommé de choisir son camp.

Nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire dans nos colonnes : il est difficile de déterminer en quoi consiste la « stratégie internationale » de Trump qui, comme dans bien d'autres domaines, est avant tout un adepte du coup de gueule, du coup d'éclat et du coup de poing sur la table. Les ultraconservateurs de son entourage poussent à une intervention contre l'Iran, qui pour l'instant se manifeste principalement par des sanctions économiques et, comme le rappelle *Mediapart*¹,

« un programme de cyberattaques et d'opérations clandestines contre des installations militaires et des groupes liés au renseignement iranien ». Une guerre de basse intensité, mais une guerre bien réelle, qui confirme que les menaces militaires s'inscrivent dans un contexte belliciste assumé, avec le risque accru de voir un Trump, désormais en campagne, soucieux de montrer qu'il n'est pas un « parleur » et qu'il peut mettre ses menaces à exécution.

La guerre chaude à l'ordre du jour ?

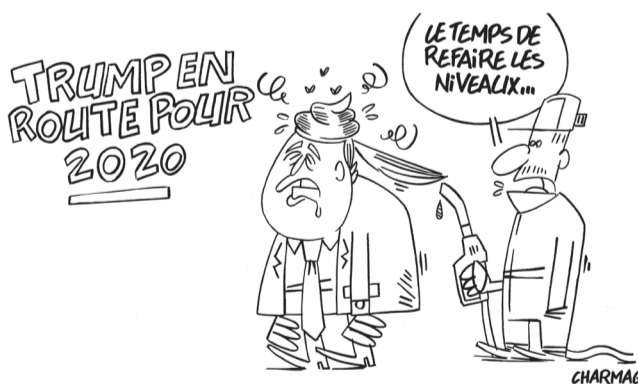
Trump semble souffler le chaud et le froid, tiraillé entre, d'une part, ses conseillers et son électoral conservateurs et islamophobes et,

d'autre part, ses promesses « non-interventionnistes ». Mais force est de constater que celui qui, il y a quelques années encore, accusait Obama de vouloir « attaquer l'Iran pour sauver la face », n'a guère rompu avec la politique impérialiste des États-Unis : « Il a ordonné par deux fois des frappes en Syrie et soutient activement l'intervention saoudienne au Yémen, tandis que les États-Unis restent engagés dans sept guerres (Afghanistan, Irak, Syrie, Yémen, Somalie, Libye, Niger). »²

Le 24 juin, Trump, dans son style inimitable, annonçait que « les actifs de l'ayatollah Khomeini et de son équipe ne seront pas épargnés par les sanctions ». Un président des États-Unis visiblement mal renseigné, puisque l'ayatollah Khomeini est mort en... 1989, et que l'actuel « Guide suprême » est l'ayatollah Ali Khamenei. Une confusion qui pourrait prêter à sourire si la situation n'était pas aussi grave et si les risques de guerre chaude n'étaient pas de l'ordre du fantasme. L'urgence demeure, aux États-Unis comme dans l'ensemble des pays impérialistes, au premier rang desquels la France, à la constitution de fronts anti-guerre, contre les expéditions militaires et les ventes d'armes, qui menacent chaque jour un peu plus l'avenir, déjà sombre, des peuples du monde.

Julien Salingue

1 - Matthieu Magnaudeix, « Iran, le fiasco de Trump », *Mediapart*, 24 juin 2019.
2 - *Idem*.





1969-2019

50 ANS D'ÉMEUTES

50 ANS DE RÉVOLTES

50 ANS DE LUTTES LGBTI

Les marches des fiertés, qui se déroulent depuis le 17 mai, se font dans un contexte particulier, puisqu'il s'agit des 50 ans de l'anniversaire de Stonewall. Alors que les LGBTI sont, partout dans le monde, opprimés, cet anniversaire se fait en demi-teinte, à coup de grand renfort marketing : Stonewall est partout, à croire que les LGBTI seraient intégrables au capitalisme... En France, les marches se déroulent dans un contexte où le gouvernement Macron continue d'user du rouleau compresseur. Après les universités et les cheminotEs l'année dernière, cette année tout y passe : éducation, services publics, assurance chômage... le tout accompagné d'une répression aggravée des militantEs syndicaux, Gilets jaunes, politiques. Évidemment, les personnes LGBTI sont des travailleuses et des travailleurs, le plus souvent parmi les travailleurEs les plus précaires, en particulier les personnes trans qui subissent une grande précarité, que ce soit dans l'accès aux soins ou dans l'accès à l'emploi. Parmi les personnes LGBTI, il y a aussi de nombreux et nombreuses migrantEs, qui demandent l'asile en France, et que les lois anti-migrantEs fragilisent toujours plus. Le gouvernement Macron, en reculant encore et toujours sur la PMA, et en l'intégrant à la loi bioéthique, fait en réalité le jeu des réactionnaires et de l'extrême droite. Pour dégager ce pouvoir, contre l'extrême droite et les réactionnaires : il faut reprendre la rue.

Dossier coordonné par Mimosa Effe

STONEWALL 50 ANS... ET APRÈS ?

Dans la nuit du 27 au 28 juin 1969, il y a 50 ans exactement, débute ce que l'histoire a retenu comme « les émeutes de Stonewall » : 5 nuits d'affrontements contre la police. Aujourd'hui, 50 ans après, et alors que de nombreuses entreprises capitalistes (comme Google ou Netflix) ou gouvernements, voire la police new-yorkaise veulent nous faire croire qu'ils célèbrent les 50 ans de Stonewall, il est nécessaire de revenir sur ce pan de notre histoire et de nous le réapproprier.

Stonewall n'a pas été un phénomène isolé

L'histoire de Stonewall est aujourd'hui largement connue : une descente de flics a lieu dans le Stonewall Inn, un bar gay tenu par la mafia dans Greenwich Village à New York. C'est la descente de trop, qui provoque une émeute, c'est-à-dire des affrontements entre les personnes trans, les drag queens, les gays, contre la police new-yorkaise. Cet événement est vu aujourd'hui comme fondateur du mouvement de libération gay et lesbien, dont le temps fort s'est fait dans les années 1970 pour réclamer la décriminalisation de l'homosexualité. Il faut savoir qu'aux États-Unis en 1969, il était par exemple illégal de se travestir. En France il faut le rappeler, l'homosexualité est dépénalisée à partir de 1981. Et il faudra attendre

1990 pour que l'homosexualité ne soit plus considérée comme une maladie psychiatrique.

C'est dans ce contexte de criminalisation que vivent les personnes LGBT mais, malgré tout, des identités gay et lesbienne se développent en marge à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, pendant les « Trente glorieuses », en particulier aux États-Unis et dans de nombreux pays d'Europe marqués par la politique d'État-providence. Stonewall est le symbole du début de ce mouvement, et pourtant il est loin d'avoir été un phénomène isolé : aux États-Unis, entre 1959 et 1969, on compte pas moins d'une vingtaine d'émeutes dans plusieurs villes comme Los Angeles, New York et San Francisco, à l'image de celle de la « Compton's Cafeteria » en 1966.

Plus qu'un mouvement de libération sexuelle

Ce qui fera qu'on attache en réalité une aussi grande importance à Stonewall, c'est bien parce que cette émeute marque un tournant, avec la compréhension qu'il faut s'organiser et se battre pour ne plus subir, sortir du secret afin de pouvoir vivre dignement. À la suite de Stonewall, ce sont deux organisations qui seront ainsi créées : le Gay Liberation Front (GLF) et la Gay Activist Alliance. Le GLF, qui perdurera pendant trois ans à New York, remet en cause le système

dans sa globalité, nourri par les différentes luttes de libération et par les mouvements antiguerre, comme le sera d'ailleurs, à ses débuts, le Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) en France. Il y a à la naissance du mouvement LGBTI une forte remise en cause globale du capitalisme, parce qu'il y a une compréhension que nos identités remettent profondément en cause ce système, en mettant à mal la question de la reproduction de la force de travail, en démontrant que les normes genrées sont une supercherie.

Un an plus tard, des manifestations sont organisées à Los Angeles et à New York pour commémorer Stonewall où on peut entendre : « Gay Pride » (fierté gay), « Gay Power », « Gay is Good ». Ce seront les premières gay pride, marches des fiertés. Il faudra attendre l'année 1971 pour la première pride française.

Nos identités sont-elles solubles dans le capitalisme ?

Si aujourd'hui les marches des fiertés en France sont largement célébrées à coup de marketing de grosses entreprises, comme c'est le cas aux États-Unis, il a fallu d'abord traverser la répression, les années sida, les batailles parfois sans fin pour l'égalité des droits. Aujourd'hui, le capitalisme semble avoir en partie intégré les identités gay et lesbienne : depuis les années

2000, on peut voir une représentation de plus en plus importante dans la culture. C'est ce que le capitalisme sait faire parfaitement : s'approprier nos luttes et nos symboles. Pourtant, nous n'oublions pas que les personnes LGBTI sont toujours criminalisées partout dans le monde, que l'égalité des droits est loin d'être acquise, que nous vivons toujours l'oppression dans notre vie quotidienne, que nous sommes agressésEs, harcelésEs, violésEs, assassinésEs.

Si Stonewall nous a appris quelque chose, c'est que c'est par la lutte que nous pouvons faire reculer les réactionnaires, mais que c'est aussi par l'organisation collective que nous pouvons nous battre et arracher des droits. Aujourd'hui, plus que jamais, nous ne devons pas seulement commémorer Stonewall, mais reprendre la rue dans un contexte de montée de l'extrême droite et des réactionnaires.

Mimosa Effe

1 – « 50 ans après, le commissaire de police de New York présente ses excuses pour la descente au Stonewall Inn », 7 juin 2019, en ligne sur tetu.com : <https://tetu.com/2019/06/07/50-ans-apres-le-commissaire-de-police-de-new-york-presente-ses-excuses-pour-la-descente-au-stonewall-inn/>

2 – Marion Chatelin, « Avant Stonewall, ces émeutes oubliées de l'histoire des droits LGBT », 20 juin 2019, en ligne sur tetu.com : <https://tetu.com/2019/06/20/stonewall-pas-point-depart-luttes-lgbt/>

DE LA PMA POUR TOUTES À LA FILIATION POUR TOUTES!

C'est la promesse de Macron depuis le coup d'envoi de sa campagne présidentielle : l'ouverture de la PMA aux couples lesbiens et aux femmes célibataires.

La PMA pour toutes, c'est toujours pour demain...

La mesure était initialement prévue pour début 2019, mais le gouvernement a annoncé une première fois son report au mois de juin, avant de repousser à nouveau l'échéance et de se proposer d'examiner un projet de loi « dans un délai de douze mois ». La raison ?

« *Lembouteillage parlementaire.* » Pourtant quand il s'agit de casser le code du travail ou de limiter le droit fondamental de manifester, le gouvernement parvient à légiférer dans des délais express...

PMA, filiation : même combat

Au cœur des débats sur l'ouverture de la PMA aux couples de lesbiennes et aux femmes célibataires, on trouve la question de la filiation, c'est-à-dire la reconnaissance par la loi d'un lien entre un parent et son enfant. La loi Taubira de 2013, en donnant la possibilité d'adopter aux couples de même sexe, a affirmé la reconnaissance

juridique des familles homoparentales. Mais dans le cas d'un couple de femmes ayant recours à une PMA, seule la mère ayant porté l'enfant bénéficie du statut juridique de parent. L'autre mère est contrainte d'adopter son enfant, par un processus long et souvent semé d'embûches. Par conséquent, au-delà de la PMA pour toutes, c'est pour la filiation pour toutes qu'il faut lutter : pour la possibilité des mères lesbiennes d'être reconnues en tant que parents, de la même manière que les hommes hétéros, sur simple déclaration en mairie.

Lisa Derradji

L'EXEMPLE DU BOTSWANA DÉPÉNALISER N'EST PAS PROTÉGER

Le 11 juin 2019, la Haute Cour du Botswana, pays d'Afrique australe anciennement colonisé par l'Angleterre, a voté la dépénalisation des relations homosexuelles. Depuis 1965, la loi sanctionnait les relations lesbiennes et gays par des peines de prison pouvant aller jusqu'à 7 ans. Le Botswana est officiellement devenu le 20^e pays africain (sur 54) à dépénaliser l'homosexualité.

Une lutte de longue haleine

Cette décision juridique est la conclusion d'une lutte qui s'étend sur deux décennies. En 1998, le gouvernement du Botswana révisait les lois relatives aux droits des femmes et prend plusieurs mesures en faveur de l'égalité des droits politiques. Ce premier pas en avant suscite une vague d'espoir au sein des communautés LGBTI, qui fondent la même année l'association LeGaBiBo (Lesbiennes, gays et bisexuels du Botswana), pour tenter d'influencer le gouvernement¹. Ainsi, il aura fallu près de 20 ans de lutte et de campagne de sensibilisation pour que les LGBTI du Botswana arrachent le droit de vivre leur orientation sexuelle sans être poursuivis devant un tribunal.

LGBTIphobies et passé colonial

Les opposantEs à la loi de dépénalisation pointent la responsabilité des pays occidentaux. À leur yeux, l'homosexualité serait une orientation sexuelle importée par-delà la Méditerranée, et elle se répandrait à travers le continent africain via l'influence de l'Europe. Mais quand on se demande d'où viennent les lois qui pénalisent les personnes LGBTI dans les anciennes colonies d'Afrique, la réalité est tout autre. Il s'agit majoritairement de lois promulguées au cours du 19^e siècle par les gouvernements coloniaux, que ce soit dans les pays anglophones ou francophones. La diffusion à large échelle des idéologies LGBTIphobes et le renforcement de l'arsenal répressif pour punir les relations homosexuelles a perduré par-delà les bouleversements politiques des processus



de décolonisation. Ainsi, la dépénalisation de l'homosexualité est surtout à appréhender comme une rupture avec le passé colonial des pays d'Afrique, plutôt que comme l'expression d'une influence occidentale.

Des dynamiques contradictoires

La dépénalisation des relations homosexuelles au Botswana s'inscrit dans une série d'avancées pour les droits des LGBTI sur le continent africain. L'Angola a voté une loi similaire en 2017, comme le Mozambique en 2015 et le Lesotho en 2012. Le mariage des couples de même sexe est autorisé depuis 2006 en Afrique du Sud. Pour autant, ces quelques éléments positifs dans la situation s'accompagnent de tout un ensemble d'insuffisances, d'échecs voire de reculs. Le 24 mai dernier, la Haute Cour de Nairobi au Kenya s'est opposée à la dépénalisation de l'homosexualité. L'une des juges avait estimé que les sections du code pénal qui prévoient jusqu'à 14 ans de prison pour sanctionner les relations homosexuelles, n'étaient pas inconstitutionnelles². Il ne faut pas non plus perdre de vue le caractère très partiel de la dépénalisation. Si aucune loi sanctionnant les personnes LGBTI n'existe, cela ne signifie pas que la loi les protège ! En Côte d'Ivoire, au Mali, dans les deux Congo, la loi ne pénalise pas les relations lesbiennes et gays. Et pourtant, les demandes d'asile de ressortissantEs de ces pays en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre

restent stables³. Enfin, la montée de l'extrême droite en Occident ne peut que constituer un marqueur inquiétant pour les LGBTI à l'échelle internationale : aux États-Unis, la progression des idées réactionnaires a déjà occasionné d'important reculs pour les droits des femmes en termes d'accès à l'avortement, au Brésil les agressions homophobes ont augmenté depuis la victoire de Bolsonaro...

Solidarité LGBTI internationale

L'importance à nos yeux, c'est donc bien de penser indissociablement la lutte contre les LGBTIphobies et la lutte contre l'impérialisme. Notre solidarité internationale doit s'accompagner d'une lutte contre les politiques migratoires assassines de l'État français, pour l'octroi du statut de réfugié aux demandeurEs d'asile LGBTI, mais aussi pour l'accueil inconditionnel et la régularisation de toutes les migrantEs.

Lisa Derradji

1 – Monica Tabengwa et Nancy Nicol, « The development of sexual rights and the LGBT movement in Botswana », en ligne sur https://sas-space.sas.ac.uk/4824/10/12TabengwaNicol_SexualRightsBotswana.pdf
2 – Ana Benabs, « Le Botswana décriminalise l'homosexualité et "peut inspirer toute l'Afrique" », 11 juin 2019, en ligne sur [france24.com](https://www.france24.com/fr/20190611-botswana-decriminalisation-homosexualite-afrique-kenya-lgbt-lois): <https://www.france24.com/fr/20190611-botswana-decriminalisation-homosexualite-afrique-kenya-lgbt-lois>
3 – Rapport d'activité 2018 de l'OFPPA : https://www.ofppa.gov.fr/sites/default/files/atoms/files/ofpra_ra_2018_web_pages_hd.pdf

DROITS DES TRANS, OÙ EN EST-ON?

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons que l'Ordre des médecins attaque une professionnelle exerçant auprès de personnes trans¹. Son crime ? Avoir prescrit un traitement hormonal à une personne trans majeure, ce que la famille de cette dernière n'accepte pas. Bien que le Conseil départemental de l'Ordre des médecins ait établi dans un rapport que la plainte n'avait aucun fondement légal, le CNOM (le conseil national) a décidé de maintenir sa plainte.

Pratiques maltraitantes et dangereuses

À travers cette plainte, c'est la pratique d'initiations de traitements hormonaux qui est ciblée, c'est le libre choix de médecin par son ou sa patientE qui est attaquée. Comme l'écrit à juste titre le Réseau Santé Trans, cette plainte « démontre une volonté des hautes instances de santé de compliquer et psychiatriser les parcours des personnes transgenres. » Retarder l'accès aux traitements hormonaux, c'est retarder la possibilité de vivre au quotidien dans son genre de destination, de « cispasser »² sans risquer les agressions. Les hautes instances de santé s'appuient sur les préconisations de la SOFECT, collège de médecins qui s'est arrogé un monopole de la prise en charge des personnes trans. La SOFECT est dénoncée depuis des années par les associations trans pour ses pratiques maltraitantes et dangereuses. Elle mène un travail de lobbying intense auprès de l'Ordre des médecins et de l'assurance maladie pour bloquer tous les parcours de transition hors de son contrôle. Elle fait par exemple pression ainsi pour que ces derniers ne soient pas remboursés par la sécu.



Nos corps, nos vies

Or, le code de la santé publique garantit le libre choix des médecins par leurs patientEs. Nos corps, nos vies : nous revendiquons un libre choix de nos parcours de soins. Nous exigeons une dépathologisation réelle de la transidentité : puisque cette dernière a été retirée du DSM-5³ en 2010, on ne doit plus exiger que nous suivions un parcours psychiatriquant, qui retarde notre accès aux soins et aggrave nos conditions de vie et notre santé mentale.

Nous revendiquons donc ainsi un accès aux soins respectueux pour les personnes souhaitant effectuer une transition de genre sur le plan médical comme pour les consultations non liées à la transidentité, loin des maltraitances actuelles. Nous revendiquons le remboursement intégral par la sécurité sociale des frais liés à la transition, quel que soit le parcours de soins choisi. Dans le même temps, si la loi de 2016 n'avait fait qu'entériner la situation précédente en permettant le changement de prénoms en mairie ; le changement de la

mention de sexe à l'état civil lui se fait encore au bon vouloir d'un juge. Ce n'est pas acceptable. Ce n'est ni aux juges ni aux psys de juger de la validité de nos existences : changement d'état civil libre et gratuit maintenant ! Toujours plus susceptibles d'être agressésEs, assassinésEs, nous exigeons de vrais moyens contre les violences. Nous revendiquons un service public d'accueil et d'accompagnement des victimes, la mise en place d'une lutte contre les stéréotypes et les préjugés dès le plus jeune âge.

Sally Brina

1 – Lire « Soutien à un médecin du ReST contre le Conseil national de l'Ordre des médecins », sur <https://www.helloasso.com/associations/reseau%20sante%20trans/collectes/soutien-a-un-medecin-du-rest-contre-le-conseil-national-de-l-ordre-des-medecins>
2 – Cispasser : le passing désigne une expression de genre permettant clairement d'identifier une personne comme d'un genre ou l'autre. Cispasser signifie par exemple qu'une femme trans est instinctivement lue et identifiée comme femme au quotidien, à l'image d'une femme cis.
3 – Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux.

PINKWASHING NOUS NE SOMMES PAS UN NOUVEAU MARCHÉ À CONQUÉRIR

Aujourd'hui, en France comme aux États-Unis et aux Pays-Bas, les marches des fiertés sont utilisées pour la publicité de grandes entreprises et des banques qui se servent de nos luttes afin de faire du profit. En ce mois des fiertés, les drapeau LGBT et autres symboles sont repris partout, comme sur des accessoires Nike ou sur des sacs Ikea. Cette utilisation commerciale s'est développée partout dans le monde avec le capitalisme. Et elle a largement été utilisée par l'État d'Israël. La stratégie se construit autour de l'idée que des entreprises ou des États seraient pro-LGBTI. Cette façade de solidarité est une vaste fumisterie : où vont les profits réalisés ? De quelle manière les entreprises en question traitent leurs salariéEs ? L'entreprise est-elle implantée dans des pays où l'homophobie est toujours criminalisée ?

Nécessaire indépendance de classe

Déjà en 1997, la Lesbian Gay Pride avait des partenaires



comme Kronenbourg, Yves Rocher, Canal Plus, Disney ou encore la Fnac. Cette démarche utilitaire se développe rapidement à partir du début des années 2000, avec l'appropriation, dans une certaine mesure, du mouvement LGBT à des fins capitalistes, tant que cela ne nuit pas aux retombées économique des entreprises. Le géant Google est un des champions du pinkwashing ! Ainsi, le 4 juin 2019, Google prétendait célébrer les 50 ans de l'histoire du mouvement LGBTI. Quelle hypocrisie ! Cette société, implantée au Castro, dans un des quartiers de San Francisco,

participe largement à la gentrification en surenchérissant sur les prix dans cet endroit à l'identité LGBTI depuis les années 1970. Historiquement, de nombreux événements gays ont eu lieu dans ce quartier mais, maintenant que des géants économiques de la Silicon Valley se sont imposés, 25 % de la population LGBTI s'est expatriée pour des raisons financières... Un exemple parmi d'autres, qui montre les revers d'une communication et d'une publicité en apparence alliée mais qui participe à une discrimination constante. Nous ne pouvons pas nous contenter d'obtenir des miettes de droits grâce à des réformes dans une société patriarcale et capitaliste qui les remettra en cause dès que possible. Il est nécessaire de renverser ce système, c'est la seule solution. L'indépendance de classe est cruciale pour mener nos luttes car le capitalisme continuera de vouloir s'approprier nos luttes tant que cela ne met pas en danger ce système.

Lysa Bonin

HAUTS-DE-SEINE

Les postiers et postières ne désarment pas

La semaine dernière, avec l'interpellation et la garde à vue de Gaël Quirante, La Poste a tenté de tétaniser les grévistes et de décapiter le syndicat SUD Poste 92. Les rassemblements du week-end, la solidarité qui s'est largement exprimée, a totalement déjoué cette manœuvre.

Lundi 17 juin, alors que Gaël était encore en garde à vue, un des grévistes a tenté de s'immoler au centre de courrier de Levallois. Cette tentative de suicide est liée au fait que ce gréviste, qui cherchait à être muté dans un autre service, s'était vu refuser cette mutation, alors même qu'elle avait été auparavant acceptée. Ce postier avait déjà fait, il y a plusieurs années, une tentative de suicide pour les mêmes raisons. Ce fait était connu de tous à La Poste. Or, tout tend à montrer que c'est la direction départementale qui est intervenue pour refuser la mutation du collègue...

Rassemblement vendredi à 18h30

Les grévistes restent toutefois motivés et déterminés. Dès lundi, ils et elles étaient de retour devant le siège de La Banque postale. Comme d'habitude, la direction a fait fermer les grilles et paralysé l'activité dès l'arrivée des grévistes. Une situation ubuesque, mais qui fait que la boîte perd énormément d'argent. En effet, la banque est le secteur qui rapporte le plus : paralyser l'activité du siège pendant une matinée constitue une perte financière importante. Toute la semaine, les grévistes sont donc revenus chaque matin devant le siège. Et ils et elles continueront tant que la direction continuera de refuser des négociations. Mais pour que la grève puisse désormais gagner définitivement, il faut que la solidarité s'exprime encore davantage. C'est la raison pour laquelle les grévistes appellent à un rassemblement devant la préfecture de police de Paris le vendredi 28 juin prochain, à 18h30, afin d'exiger que La Poste ouvre des négociations et que la police cesse d'intervenir systématiquement contre les grévistes.

La radicalisation de la direction de La Poste montre qu'elle se trouve en difficulté. Il est tout à fait possible que les grévistes gagnent sur leurs revendications. Mais pour cela, la solidarité doit s'exprimer, et notamment la solidarité financière.

Correspondante

POUR VERSER À LA CAISSE DE GRÈVE :	
En ligne	https://www.lepotcommun.fr/pot/kgmfl66
Par chèque	à l'ordre de Sud Poste 92, mention Solidarité grévistes, à envoyer à Sud Poste 92, 51 rue Jean Bonal, 92250 La Garenne-Colombes
Virement	sur le compte SUD POSTE HAUTS DE SEINE : IBAN FR76 4255 9100 0008 0033 2571 214

AÉROPORTS DE PARIS

En piste contre la privatisation

Grâce à un aléa constitutionnel, nous allons pouvoir nous opposer au plan de privatisation d'une des grandes entreprises gardant encore un statut d'entreprise publique, le Groupe Aéroports de Paris.

L'objectif est de recueillir 4,7 millions de signatures d'ici le 13 mars 2020 avec, d'ici là, la possibilité de développer une campagne unitaire de défense des services publics contre les privatisations passées, présentes et à venir.

Le RIP, un grain de sable dans la machine

Dès son élection, Macron avait manifesté sa volonté de poursuivre les politiques de privatisation des services publics, accentuées depuis vingt ans. La loi PACTE (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) contient la privatisation d'Aéroports de Paris, de la Française des jeux et d'Engie. Elle a été promulguée le 22 mai, mais va être bloquée dans son application concernant ADP jusqu'à la fin du processus du RIP (référendum d'initiative partagée) dans 9 mois.

Cette procédure du RIP est un grain de sable arrivé par mégarde en 2008 dans la Constitution ultraverrouillée de la 5^e République. Elle permet que 20% des parlementaires (185) prennent, dans certaines conditions, l'initiative d'un projet de loi pouvant être soumis à référendum. 248 parlementaires (les groupes de gauche plus l'apport de 73 élus LR) ont déposé un projet de loi affirmant « le caractère de service public national d'Aéroports de Paris ».

Au total, les parts de l'État dans ces trois sociétés représentent 19 milliards d'euros. Pour vendre ses parts, le gouvernement doit faire sauter les verrous minimums légaux de participation (50% pour ADP, 72 pour la FDJ, 33% pour Engie). Le Maire claironne que la privatisation servira à abonder le Fonds pour l'innovation et l'industrie, mais cela permettrait surtout de diminuer la dette publique qui flirte avec les 100% du PIB et de faire un cadeau à Vinci, évincé de Notre-Dame-des-Landes.



Les nouveaux amis des services publics

Les parlementaires LR se sont soit abstenus soit positionnés contre la privatisation d'ADP ces derniers mois au Parlement... mais se sont massivement prononcés pour le désengagement de l'État d'ENGIE (ex-GDF-Suez) en dessous de 33% du capital. Beaucoup d'élus de droite défendent le caractère public d'ADP au nom de « l'intérêt national » (Carrez) et même le PS affirme que le maintien de l'État dans ADP est nécessaire car ADP est « la porte de la France » (Boris Vallaud) et que le rôle de l'État est de « gérer nos frontières » (Valérie Rabault). Pour d'autres, la question serait simplement la rentabilité financière plus grande d'ADP au regard des intérêts du Fonds pour l'innovation et l'industrie. Ces nouveaux défenseurs des services publics ne peuvent faire oublier que si l'État ne détient plus que 50,5% du capital d'ADP, cela vient bien des décisions de 2006 et de 2013, prises successivement

sous les présidences de Chirac et de Hollande. De même, ce fut avec le gouvernement Valls que furent organisées les privatisations des aéroports de Nice, Lyon et Toulouse, pompes à profits pour les actionnaires. De plus, « l'État actionnaire » chez ADP a soutenu depuis 20 ans toutes les politiques de démantèlement et de sous-traitance des métiers sur les plateformes de Roissy et d'Orly.

Une campagne de mobilisation populaire

Pour nous, l'enjeu des mois à venir est bien de se saisir de l'occasion qui nous est donnée pour que s'exprime massivement l'exigence de services publics au service des besoins sociaux des classes populaires qui ne soient pas des machines de guerre contre les droits sociaux des salariéEs et des usagerEs. Nous pouvons convaincre que, au-delà d'ADP, l'enjeu est de s'opposer à la politique de casse sociale qui vise ADP comme elle frappe les hôpitaux, l'Éducation nationale, l'indemnisation du chômage et le calcul des retraites. Participer au référendum et à la campagne pour les 4,7 millions, c'est aussi ajouter une pierre utile à tous ces combats.

Nous pouvons gagner la récolte des 4,7 millions de signatures contre la privatisation du Groupe ADP. Nous voulons pour cela une campagne du mouvement

ouvrier et du mouvement social, dans un cadre unitaire pour la défense des communs, la défense et la réappropriation des services publics dans tous les domaines essentiels de notre vie quotidienne. ATTAC et Copernic ont proposé la mise sur pied d'un collectif national qui sera, dans tout le pays, avec des collectifs locaux, l'outil de cette campagne. Ce combat inclut, notamment, dans le domaine des transports, une politique privilégiant le développement des transports collectifs, en premier lieu le ferroviaire et les bus urbains et périurbains. Aujourd'hui, la Direction d'ADP poursuit aussi une fuite en avant dans une politique de développement du trafic aérien : en 2018, 72 millions de passagerEs à Charles-de-Gaulle, et le projet du nouveau 4^e terminal géant pour 2028 vise 40 millions de passagerEs supplémentaires. Défendre le caractère public d'ADP doit pour nous aller de pair avec la maîtrise collective et publique de l'activité de transport aérien qui est reconnue comme la plus polluante à critères comparables. Inutile de dire que mener ces combats et développer ces axes de campagne ne se feront pas en mêlant nos voix et nos tribunes avec les élus LR comme certains s'en félicitent.

Correspondants

SAINT-DENIS La réquisition a tenu 10 ans

Retour sur une occupation de logements qui dure depuis février 2009.

En 2008, des habitantEs sont expulsés d'un immeuble insalubre condamné à la démolition dans le quartier de la gare de Saint-Denis. Les familles se retrouvent à la rue et aucune perspective ne se dessine, ni côté préfecture ni côté mairie. Cette expulsion vient après bien d'autres sur la ville, la municipalité ayant engagé la « requalification » du centre-ville. Depuis 2005 pas une année sans son expulsion massive et son campement.

Appartements de fonction vides

L'info est alors venue de salariéEs de La Poste. Les appartements de fonction situés au-dessus du bureau

de poste sont vides depuis plusieurs années. Alors que la politique de la ville fait clivage, la perspective de la réquisition rassemble tout le monde. Un collectif s'élargit rapidement pour réussir l'occupation, qui débute en février 2009.

Le maire d'alors, 10 jours après l'entrée dans les lieux, prend un arrêté de réquisition pour répondre à l'urgence de protection des personnes à la rue. C'est une première pour une ville de plus de 100 000 habitantEs. Comprenez que cette réquisition ne peut rester isolée, le collectif de soutien lance un appel à la multiplication de ce type d'arrêté, au moins dans les villes de la petite couronne de Paris.

Cet appel n'a pas été suivi d'effet. La Poste a cassé l'arrêté devant le tribunal administratif. Elle a poursuivi les familles qui ont été condamnées à quitter les lieux, mais avec un sursis le temps qu'elles soient relogées. Et la situation en est restée là : La Poste refusant de jouer son rôle de bailleur, la préfecture et la ville se sont mises en retrait.

Les familles ont tenu 10 ans dans des conditions qui ont été parfois difficiles, La Poste n'assurant pas la maintenance technique. Aujourd'hui, elle s'intéresse enfin à son immeuble qu'elle veut récupérer. Elle vient de remettre tous les appartements aux normes électriques et le relogement des familles est envisagé.



PHOTO THÉÂTRE ROUGE / JMB

Dimanche 23 juin, une mobilisation des habitantEs et des soutiens s'est tenue au bas de l'immeuble pour défendre la réquisition et rappeler l'exigence du relogement des familles, ainsi que de la transformation de l'immeuble en logements sociaux.

Correspondant

EDF

Un projet qui en cache

C'est dans une ambiance plombée, d'une part, par les nouvelles difficultés rencontrées dans la construction de l'EPR de Flamanville, avec l'exigence de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) d'effectuer des travaux qui ne pourraient être mis en œuvre avant fin 2022 et, d'autre part, par l'annonce de l'augmentation de 5,9% des tarifs de l'électricité au 1^{er} juin (report de la date du 1^{er} janvier motivé par la mobilisation des Gilets jaunes), que le PdG du groupe EDF a présenté le projet Hercule de réorganisation du groupe.

Depuis sa transformation en société anonyme en 2004, Électricité de France (EDF) n'est plus une entreprise publique,

même si l'État en possède 83,7% du capital social. Une transformation, une privatisation, largement cautionnées par les organisations syndicales, dont

LICENCIEMENTS Un appel à la convergence initié par la CGT Ford

La CGT Ford a lancé un appel pour la convergence contre les licenciements et les fermetures d'entreprises.

C'est une tentative d'amorcer une convergence, malgré les — ou à cause des — difficultés de la situation actuelle. À partir du travail réalisé à Ford depuis dix ans, mais aussi des autres mobilisations dans d'autres entreprises. L'idéal aurait sans doute été que les fédérations ou confédérations prennent une initiative, mais comme cela ne vient pas, il a bien fallu que quelqu'un s'y colle.

Une rencontre des équipes militantes

En effet, cela correspond à un besoin qui va bien au-delà des grosses boîtes qui sont confrontées à des centaines ou des milliers de licenciements. En effet, on fait face à un million de suppressions d'emplois par an en France ! 650 000 licenciements, dont un tiers pour des motifs économiques, 70 % pour des motifs présentés comme individuels (disciplinaires, pour inaptitude



PHOTO THÈQUE ROUGE / JMB

ou refus de modification d'un contrat) et... 420 000 ruptures conventionnelles. Sans compter les suppressions de postes dans la fonction publique !

Dans l'automobile, la productivité a augmenté de 120 % à l'assemblage, 83 % chez les équipementiers. Il y aurait donc largement de quoi réduire le temps de travail plutôt que de supprimer des postes. La CGT Ford propose donc une rencontre, le 28 juin, des équipes militantes confrontées aux licenciements et fermetures de sites, ou d'entreprises. Plusieurs structures ont été contactées dans la métallurgie, avec déjà plusieurs réponses positives, en particulier à Ascoval, Whirlpool et ACC. La proposition est en discussion dans les structures du commerce.

Extraits de l'appel

« Cela fait des décennies que les plans de fermetures et de licenciements se succèdent quel soit le secteur économique, dans l'industrie comme dans le commerce, la téléphonie, sans oublier tous les plans de suppressions d'emplois dans tous les services publics. Donc rien de nouveau mais aujourd'hui, les situations dramatiques se multiplient dans une situation sociale déjà très marquée par le chômage et la précarité.

Les exemples sont très nombreux. Il y a les cas emblématiques comme Ascoval St Saulve, Whirlpool à Amiens, General Electric à Belfort, Ford à Blanquefort. Et il y a aussi des dizaines d'autres exemples comme Arjowiggins,

ACC, Bultex, Bic, Auchan, Carrefour, Castorama...

Partout les licenciements sont le résultat des mêmes logiques destructrices de la course aux profits et à la productivité. [...]

De leur côté, l'État, les pouvoirs publics, les collectivités territoriales ne font que constater les dégâts, s'indignent mais se disent sans moyen d'agir et confirment à chaque fois leur inefficacité ou leur incompétence, incapables de s'opposer ou même de limiter les dégâts sociaux. [...]

Du coup, nous salariéEs, équipes syndicales, nous résistons comme nous pouvons, avec les moyens du bord et malheureusement nous perdons la plupart du temps. Difficulté supplémentaire, nous ne sommes même pas aidés par nos confédérations ou fédérations syndicales qui restent passives, sans initiatives. Il n'est pas compliqué de comprendre que notre force et notre chance de pouvoir empêcher les licenciements se trouveraient dans une riposte d'ensemble, dans la convergence de nos résistances, ce qui pourrait changer le rapport de forces. [...]

Nous lançons un appel large, comme on lance une bouteille à la mer, comme un SOS, à une rencontre ce vendredi 28 juin, dans le créneau 10h-13h, à Paris. »

CGT Ford

GENERAL ELECTRIC BELFORT Une manifestation réussie contre les licenciements

Sous le lion de Belfort, une banderole géante proclame : « Soutien aux salariés de General Electric ». Pas besoin de jumelles pour voir les divers sigles formant une union sacrée, qui va de la CGT à la municipalité LR en passant par les syndicats patronaux... La manifestation du 22 juin a néanmoins été une belle réussite.

Le cortège est parti vers 14 h 30, après les prises de parole de l'intersyndicale. Le maire LR de Belfort sentant l'hostilité dans la foule n'a pas osé parler. La manifestation a réuni près de 8 000 personnes : un nombre de manifestants exceptionnel pour la ville. Plusieurs centaines de Gilets jaunes étaient présents et ont reçu un accueil glacial de la part de la direction de la CGT, qui a refusé tout mélange entre GJ et syndicalistes. Des dirigeants moins gênés par la composition du carré de tête où des personnalités de droite, de LREM, de gauche, de la FI et du patronat local tenait une banderole de « soutien », les travailleurEs étant derrière !



CGT GE

Faire converger les luttes contre les licenciements

Au sein de la manif par contre, l'ambiance était bien plus fraternelle et la méfiance éventuelle visait davantage les élus locaux en quête de notoriété avant les élections municipales. Ce fut donc une très belle manif, et toute la région était là. De nombreuses personnalités politiques étaient présentes, dont Nathalie Artaud pour Lutte ouvrière et Jean-Luc Mélenchon pour La France insoumise.

Philippe Poutou était dans le cortège du NPA, qui a animé la partie de manif où il se trouvait, recueillant de nombreuses marques de sympathie tout au long de l'après-midi. Comme d'autres, Philippe a pris la parole en fin de manifestation, et comme eux, il a témoigné de son soutien aux salariéEs de GE. Dans son intervention, Philippe a appelé à dépasser la simple expression de solidarité et à prôner la convergence de toutes les luttes contre les fermetures d'usines et les suppression de postes, de Ford Blanquefort à GE Belfort. TouTEs solidaires les unEs des autres, l'unité des travailleurEs à la base, de toutes les entreprises, publiques comme privées, pour que les salariéEs ne soient plus isoléEs, peut permettre d'imposer un rapport de forces global. Philippe a appelé les travailleurEs à s'attaquer au droit de licenciement des capitalistes en appelant à une convergence de toute la population contre les licenciements et les fermetures. Cette intervention a été très applaudie.

Cette manifestation a été un grand moment d'émotion et de solidarité, même si la menace de licenciements de 1 000 salariéEs est bien loin d'être écartée.

CorrespondantEs

NÎMES Procès de Gilets jaunes : la police vide la salle

Le jeudi 20 juin, le tribunal correctionnel de Nîmes avait à juger six Gilets jaunes pour leur participation à ce mouvement social. Ce véritable acharnement judiciaire vise à réprimer les manifestantEs en les poursuivant pour des motifs le plus souvent sans aucun fondement.

Les personnes se présentant devant le tribunal doivent se soumettre à son rituel intimidant et, dans la crainte d'une condamnation, la plupart engageant des frais d'avocats pour leur défense.

C'est ce que voulait dénoncer notre camarade Roland Veuillet lors de sa comparution. Le dossier le concernant était vide. Et face à la présence d'un public nombreux de Gilets jaunes, les magistrats ont reporté

l'audience, prétextant un vice de forme dans la procédure.

Écœurer les soutiens

Cette tactique vise d'abord à user la solidarité qui s'exprimait par une salle d'audience comble, avec plusieurs rangées de personnes debout n'ayant pas trouvé place. Beaucoup de celles-ci se sont déplacées, parfois d'assez loin, d'autres ont pris un congé. Roland a alors tenté de protester, mais il n'a même pas pu formuler

une phrase et le procureur a requis l'outrage. Roland a alors simplement dit calmement « C'est une honte », et son arrestation a été immédiatement ordonnée. Alors qu'il sortait de la salle il a été brutalement plaqué contre le mur et menotté par une dizaine de policiers.

Le juge a en même temps ordonné l'évacuation de la salle qui s'est faite sous le slogan « Police partout, justice nulle part ». Roland a été retenu au commissariat de Nîmes près de 20 heures pour des raisons purement vexatoires. L'affaire pour laquelle il était convoqué est reportée à une date qui lui sera signifiée par huissier et il est à présent en plus poursuivi pour refus d'une décision judiciaire et rébellion.

Les cinq autres Gilets jaunes poursuivis pour l'incendie au Centre des impôts de Nîmes ont été relaxés, faute de preuves suffisantes.

Le rassemblement s'est poursuivi devant le Palais de justice jusqu'à la fin des audiences, il s'est ensuite déplacé devant le commissariat de Nîmes pour exiger la libération de Roland jusqu'à tard dans la soirée. Il a été libéré vendredi 21 vers midi, après 20 h de garde à vue. Derrière ces faits relevant autant de la farce que de la tragédie, apparaît clairement la partialité de cette justice de classe. Se faisant l'instrument de la politique de maintien de l'ordre de la bande de Macron, elle est le prolongement de la violence de la police dans les manifestations des Gilets jaunes.

Correspondants

un autre ?

la direction de la Fédération nationale des mines et de l'énergie CGT, au travers de l'acceptation de la modification du régime de retraite des agents d'EDF-GDF, point d'entrée de la privatisation¹.

Un projet ballon d'essai

Le nouveau projet consiste en une scission d'EDF en deux entités. D'un côté, EDF « bleu », société 100 % publique qui regrouperait les activités liées au nucléaire ou la gestion du réseau. De l'autre, EDF « vert », ouverte aux capitaux privés et chargée de la vente d'électricité et des énergies renouvelables. Un projet qui vise donc à nationaliser les activités nucléaires et à privatiser des

filiales du groupe, notamment dans les énergies renouvelables. Autrement dit, et de façon quasiment caricaturale, nationaliser les pertes et les problèmes, et privatiser les secteurs rentables.

Les enjeux sont multiples et complexes. Le maintien de l'ensemble de la production dans le giron de l'État risque fort de se heurter aux directives européennes, et la privatisation de la distribution susciter une opposition massive et, pourquoi pas, radicale, de l'ensemble des organisations syndicales, dans un contexte où après la caricature offerte par la privatisation des autoroutes, celle d'ADP provoque une riposte significative. L'ajout des barrages hydro-électriques (plus de la moitié de l'électricité d'origine renouvelable et 10 % de l'électricité produite au total) dans le paquet privatisable pouvant alimenter bien des mobilisations.

Des attaques vraiment programmées

De son côté, la Cour des comptes a récemment estimé que, malgré une baisse des effectifs, le groupe ne maîtrise pas sa masse salariale. La rémunération mensuelle brute moyenne y serait de 4 908 euros, allant de 2 335 euros pour les « exécutants » à 3 693 euros pour les agents de « maîtrise », et jusqu'à 6 717 euros pour les cadres. Les salaires seraient chez EDF 8 % au-dessus de ceux de la concurrence pour les non-cadres, et même de 10 % pour les cadres. Dans le collimateur, le statut du personnel datant de 1946 et un accord de branche supposément trop généreux pour les cadres au forfait-jour, fixant une rémunération individuelle « insuffisante » et des avantages « coûteux et disproportionnés » (abonnement électrique gratuit,



PHOTO THÈQUE ROUGE / MILO

tarifs préférentiels sur la fourniture d'électricité, parc de logements dédié aux agents jugé « pléthorique », etc.)

Cette mise en cause du statut, complétée par celle du régime des retraites, dans le cadre de la réforme globale en cours de finalisation, pourrait bien être l'objectif final.

Le projet mis en avant pourrait ainsi servir de repoussoir initial, de chiffon rouge, et préparer un « compromis » final dans lequel le statut et les garanties des salariéEs seraient sacrifiés en repoussant, provisoirement, une restructuration encore mal définie. D'où la nécessité de clarifier les enjeux et le mode de mobilisation d'ici la journée de grève annoncée par l'ensemble des syndicats d'EDF pour le 19 septembre.

Robert Pelletier

1 – À lire impérativement : Adrien Thomas, Une privatisation négociée. La CGT à l'épreuve de la modification du régime de retraite des agents d'EDF-GDF, L'Harmattan, 2006.

En débat**Quand la démocratie RIP... dans le somnifère**

On parlait de RIC (référendum d'initiative citoyenne), on n'a droit qu'à sa version soft, le RIP, dont seuls les parlementaires peuvent prendre l'initiative. Sa première application, à la demande d'une brochette de députés anti-Macron, mais de tous bords, montre déjà toute l'arnaque de ces référendums.

Son sujet : contrer la décision du gouvernement de mettre en vente tout ou partie des actions (majoritaires) que l'État possède dans ADP (Aéroports de Paris). Pour ce faire c'est la procédure de tortue du RIP qu'ont choisie ces opposants de pacotille : 9 mois pour récolter 4,7 millions de signatures, plus 6 mois pour laisser au Parlement le temps de réfléchir, plus 2 ou 3 mois pour préparer le vote lui-même (et encore si Parlement et Sénat veulent bien).

On comprend que cette combine ait pu faire l'unanimité des « opposants » unis et bigarrés, prétendument au nom du « refus de privatisation » des services publics (sauf pour les aéroports de Turquie ou d'Afrique dont ADP possède de larges parts), ou de la « sécurité de la nation » (comme a déclaré le secrétaire national du PCF). Ça va du PC aux Républicains, en passant par la FI et les éclats du PS, avec le soutien du parti de Marine Le Pen. Ça leur permet de ronronner 18 mois, jusqu'à la prochaine élection présidentielle.

Mais si le changement de statut et de propriétaires d'ADP pose problème, c'est avant tout aux personnels qui y travaillent et qui risquent, comme lors de toute restructuration d'entreprise, de voir leurs conditions de travail et leurs emplois en souffrir salement. Face à ces menaces, ils pourraient ne pas attendre 18 mois pour réagir.

Olivier Belin

Quel élevage ? Quelle pêche ?

T ès étonnéEs de l'article « Manifestation contre la souffrance animale » paru dans *l'Anticapitaliste hebdo* du 13 juin 2019.

Nous ne partageons pas ce point de vue et espérons qu'il n'est pas devenu le projet « officiel » du NPA. Au nom de l'anticapitalisme, est-il juste de mettre au même niveau les petitEs éleveurEs conscientEs et préoccupéEs de la qualité de vie de leurs animaux avec les élevages industriels, les petits abattoirs avec les usines à tuer et débiter de la viande, la pêche artisanale avec la pêche industrielle ? Nous vivons dans un département où le pastoralisme rend vivable les montagnes et permet des circuits économiques courts de qualité.

Des militantEs du comité ariégeois du NPA

L'article publié dans *l'Anticapitaliste* du 13 juin 2019 était un compte-rendu d'une manifestation organisée par l'association L214, dont le NPA ne partage pas nécessairement l'ensemble des vues. Il nous a toutefois semblé utile d'en rendre compte dans la mesure où des camarades de l'organisation ont participé à l'initiative (à laquelle le NPA n'appelait pas en tant que parti), et que certaines des préoccupations portées par L214 sur la question de la souffrance animale nous paraissent importantes, même si elles méritent débat.

La rédaction

**Réunion publique du NPA****Le débat continue, les combats aussi!**

Comment gagner contre le rouleau compresseur des politiques libérales ? Que faut-il pour faire face à la montée de plus en plus irrépressible de l'extrême droite ? Ce mercredi 19 juin, le NPA organisait à la Bellevilloise (Paris 20^e) une réunion « Ce n'est qu'un début, continuons le débat... ». Une soirée au caractère un peu inédit...

Après une trentaine d'Actes du mouvement des Gilets jaunes, après les mobilisations de la jeunesse face à l'urgence climatique, face au renforcement de l'arsenal répressif du gouvernement – qui accroît sa politique de casse sociale –, après les succès électoraux de l'extrême droite, la soirée avait pour objectif d'ouvrir largement la discussion, en abordant notamment l'articulation entre colère sociale et projet politique...

Pour le NPA, l'exercice était inédit dans ce format : deux tables rondes de plus d'une heure chacune autour de cinq militantEs, syndicalistes, associatifs, politiques ou intellectuels. Pour la première fois depuis longtemps, étaient réunis à une même table des militantEs que nous côtoyons dans différentes luttes et avec lesquels nous souhaitons ouvrir une discussion sur les perspectives pour notre camp social.

De l'irruption De la colère sociale...

Ainsi, devant près de 250 personnes, la première table ronde a réuni Stathis Kouvelakis, philosophe et militant de la gauche radicale grecque, Benoît Martin de l'UD CGT 75, Eric Bezou, syndicaliste cheminot et gilet jaune de Mantes-la-Jolie, Blandine, militante syndicale et politique à l'AP-HP, ainsi que notre camarade Olivier Besancenot pour le NPA.

Ce premier temps d'échange a été l'occasion d'analyser l'irruption du mouvement des Gilets jaunes ces derniers mois, sa radicalité



NPA/MB

qui a tout bousculé, mais aussi la poussée répressive du pouvoir, les rendez-vous manqués avec le mouvement ouvrier et la faiblesse des organisations syndicales. Nous sommes aussi revenus sur la bataille du rail du printemps dernier, la grève actuelle des urgences... Les contradictions de la situation sont nombreuses et posent la question : quelle perspective politique pour prolonger l'explosivité sociale, pour rendre ces luttes fécondes ? D'où il est ressorti qu'à la « discordance des temps » entre social et politique, selon Olivier Besancenot citant Daniel Bensaid, des victoires sociales fondatrices étaient à construire. Une question au cœur de la suite du débat.

... à la construction de perspectives d'émancipation

Après avoir donné la parole à notre camarade Gaël Quirante, placé en garde à vue trois jours plus tôt dans le cadre de la longue grève des postierEs des Hauts-de-Seine, la discussion s'est donc prolongée en présence de nouveaux invitéEs. Toujours au côté d'Olivier pour le NPA étaient présentEs Aurélie Trouvé, porte-parole d'Attac, Eric Beynel, porte-parole de l'union syndicale Solidaires, Elsa Faucillon, députée du PCF, et Geoffroy de Lagasnerie, philosophe et sociologue, soutien actif du comité Vérité et justice pour Adama.

Les entrées dans la discussion ont été multiples, les regards croisés :

analyse d'une situation qualifiée par un des intervenants de « bordélique » (des députés LR à la Bourse du travail de Saint-Denis contre la privatisation d'AdP ?!); apport des expériences nouvelles, comme celle du comité Vérité et justice pour Adama, partie d'un ancrage local (la mort tragique d'Adam Traoré dans une gendarmerie) mais qui a su dérouler toute une série de questions politiques autour de la critique de l'État, de la nature des solidarités et des convergences à construire tout en conservant son identité ; articulation des différentes revendications, en particulier sociales et écologiques, en revenant sur ces derniers mois de mobilisation où Gilets jaunes, militantEs issus du mouvement ouvrier, jeunes pour la justice climatique, ont pu se côtoyer, construire des ponts...

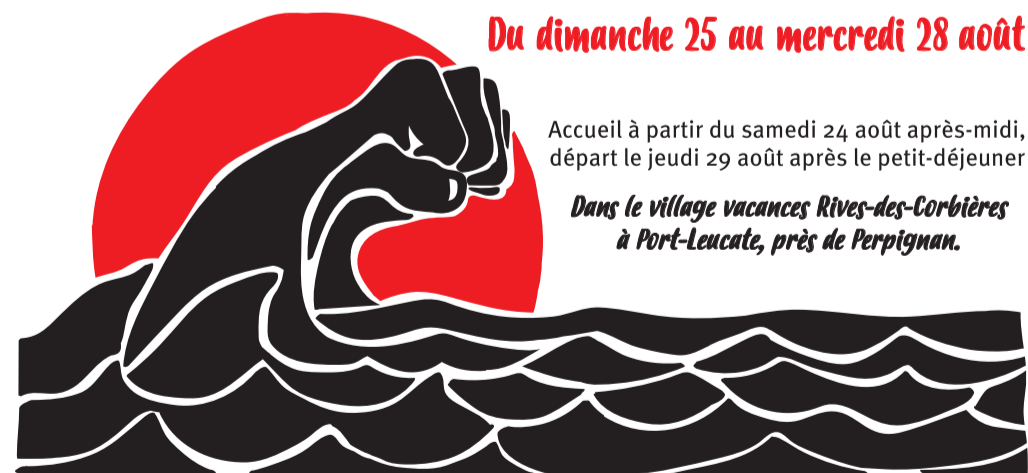
Reste à tracer des perspectives dans une situation qui reste marquée par l'instabilité et par des revendications locales, sectorielles, mais qui posent immédiatement des questions politiques. Bourses du travail, maison du peuple, « espaces passerelle », « lieu commun permanent » : la nécessité d'espaces de coordination pour construire une pratique commune, discuter de nos stratégies se pose, en arrêtant de discuter des élections pour faire à partir des actions concrètes, des résistances...

Au bout de près de trois heures de réunion, le débat n'était pas épuisé. Mieux, il ne fait que commencer. Il ne peut plus continuer comme avant. Les réponses aux urgences sociales, démocratiques et écologiques engendrées par les contradictions du capitalisme exigent que le débat continue et se renouvelle. Impossible de continuer comme avant face à la menace autoritaire. Ce n'est qu'un début...

Manu Bichindaritz et Fabienne Dolet

Université d'été**11^e UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU NPA**

Du dimanche 25 au mercredi 28 août



Accueil à partir du samedi 24 août après-midi, départ le jeudi 29 août après le petit-déjeuner

Dans le village vacances Rives-des-Corbières à Port-Leucate, près de Perpignan.

« Grèves, blocages, Macron dégage! »

Certes, il n'avait pas fallu bien longtemps pour que le pouvoir macroniste révèle sa véritable nature. Le « ni de gauche ni de droite » avait bien vite disparu, laissant la place à une politique antisociale et autoritaire au service des plus riches. Mais il a fallu attendre l'irruption du mouvement des Gilets jaunes en novembre dernier pour voir apparaître sur les ronds-points, dans les rues, une opposition populaire et radicale aux « premiers de cordée ». Cette opposition a mis en lumière l'ampleur de la crise sociale qui touche en premier les catégories populaires, mais aussi l'existence de colères profondes contre ces injustices sociales... ainsi que la morgue et la répression – inédites – dont peut faire preuve un pouvoir aux abois. Dans ce contexte, d'autres mobilisations se sont fait jour, pour défendre les services publics dans la santé et l'éducation, pour la justice climatique, contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité des droits... Pour autant, rien n'est réglé. Notre camp social ne remporte pas de victoires, et l'extrême droite, nationaliste et raciste, entend prospérer sur la base des reculs sociaux et de la démoralisation. Il y a urgence à reconstruire une alternative, une représentation politique pour les exploités, à porter un projet d'émancipation, révolutionnaire.

Avec ce retour au premier plan de la question sociale et avec des perspectives politiques à tracer de façon urgente, cette onzième édition de l'université d'été du NPA arrive donc à point nommé fin août pour aussi préparer une rentrée encore chaude des braises de la colère de ces derniers mois.

Meeting de rentrée du NPA, rencontres internationales, invitéEs venus d'horizons divers, éclairages historiques et anniversaires, formations et débats d'actualité... Notre université d'été reste un lieu d'échanges pour les sympathisantEs et militantEs du NPA, mais aussi un espace de rencontres avec des militantEs du mouvement social ou d'autres courants politiques de la gauche radicale (d'ici et d'ailleurs...), ainsi qu'avec des intellectuelEs et des spécialistes. Le tout bien évidemment dans une ambiance conviviale et ensoleillée, sous la tonnelle, au bord de la piscine ou à la plage...

Date limite des inscriptions : dimanche 18 août 2019

INSCRIPTION EN LIGNE : WWW.NPA2009.ORG/UE2019

Essai

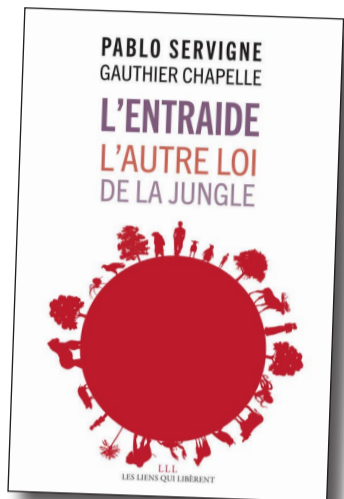
L'Entraide, l'autre loi de la jungle, de Pablo Servigne et Gauthier Chapelle

Éditions les Liens qui libèrent,

À l'heure où les « premiers de cordée » voudraient ériger la compétition, la loi du plus fort, comme des lois naturelles, les auteurs prennent le contrepied de ces idées en vogue : « La science a rassemblé assez d'arguments pour pouvoir dire ce qui aurait toujours dû rester une consternante banalité : l'entraide est un fait omniprésent dans le monde vivant. C'en est même l'un des grands principes. Il n'y a là aucune énigme ».

« Nous sommes l'entraide incarnée »

Le travail de Pablo Servigne et Gauthier Chapelle est passionnant quand, se plaçant dans la continuité de Darwin, mais aussi du libertaire Kropotkine, ils font un



rapide inventaire des différentes formes que prend l'entraide, des bactéries aux forêts, jusqu'aux êtres

humains. « Tous les êtres vivants sont impliqués dans des relations d'entraide. Tous. L'entraide n'est pas un simple fait divers, c'est un principe du vivant. C'est même un mécanisme de l'évolution du vivant : les organismes qui sont les plus forts, ce sont ceux qui arrivent à coopérer ».

La forme ultime que prend l'entraide est la symbiose, dans laquelle deux organismes fusionnent pour former un nouvel être. Ce phénomène, très répandu, est à l'origine des premières cellules comme de la plupart des nouvelles formes de vie qui ont émergé au cours de l'évolution. « Le cœur de l'innovation se trouve précisément là, dans ce déclin par lequel l'ego s'efface totalement au profit de quelque chose de nouveau,

d'émergent et de supérieur », ce qui n'est possible que grâce à la capacité d'« oser se laisser transformer au contact de l'autre pour rester vivants, ensemble »... tout un programme !

En tant qu'être humain, notre histoire biologique et culturelle a fait de nous des êtres « ultra-sociaux »... « Nous sommes l'entraide incarnée », résumant Pablo Servigne et Gauthier Chapelle.

L'idée est stimulante, même si les auteurs n'expliquent la persistance de la concurrence et de l'individualisme que par la puissance d'un « imaginaire collectif », sans aborder du tout l'existence bien réelle de la domination des classes exploiteuses... Ils en restent, et c'est la limite du livre, à l'idée de déconstruire « les récits dominants » pour leur opposer une nouvelle idéologie de l'entraide... Alors qu'en réalité cette entraide, cette solidarité qui existent déjà dans le travail socialisé ne pourront se développer qu'avec les luttes collectives des exploités, de toutes les opprimés...

Bruno Bajou

Poésie

Recueil d'un clandestin, d'Oumar M'Bareck

Dos Carré Collé, 112 pages, 10 euros, disponible sur coolibri.com.

Oumar est un jeune Mauritanien de 22 ans qui a quitté son pays. Après être passé par l'Espagne, il arrive en France en février 2017 et fait une demande d'asile. Quelques mois plus tard, il est arrêté à la préfecture de Bordeaux et doit être reconduit vers l'Espagne selon les « procédures de Dublin ». Son refus d'embarquer a fait de lui un clandestin, toujours sur le qui-vive, sous la menace permanente d'une arrestation.

« Ma vie entre exclu et inconnu »

Il est seul, sans ressources, étranger exilé dans une ville étrangère,

sans domicile ni identité. Rester invisible, transparent, ne pas se faire remarquer pour gagner un jour de plus parce qu'il a juste envie de vivre sa vie mais qu'il « ne pèse pas lourd sur la balance dans la société » : « Clandestin dans la rue/sans toit/sans papiers/sans futur/sans présent ».

Ses textes, des poésies en prose écrites entre août 2017 et octobre 2018, racontent son parcours pour arriver jusqu'ici, sa vie dans la rue où son seul toit était le ciel, « ma vie entre exclu et inconnu/entre larmes et peur ». De son départ de la Mauritanie, de sa traversée du désert au sens propre, puis de la Méditerranée sur



un bateau pneumatique, la mort rode partout. Il y a ceux qui ne verront jamais l'autre rive, faisant de cette mer un véritable cimetière, il y a ceux qui deviennent esclaves en Libye et bien d'autres, mais aussi ceux qui restent. « Chez eux aussi, il pleut/des gouttes de sang/des rafales/des bombes ».

En peu de pages, c'est un condensé de la tragédie que vivent les migrants et qui illustre la barbarie du capitalisme qui pousse des millions d'hommes, de femmes et d'enfants à fuir au péril de leur vie les violences et la misère générée par cette société d'exploitation.

Corinne

Librairie La Brèche

Succès de la fête du 22 juin

Le grand chambardement avait commencé à La Brèche en fin de semaine dernière pour préparer la fête du samedi 22 juin...



Une grande salle de réunion transformée en salle des ventes, des dizaines de cartons (70 ? 80 ?) ouverts, des milliers de livres exposés : nous présentions et vendions la bibliothèque de notre cher camarade Daniel Bensaïd.

650 livres vendus

L'objectif était de faire profiter les gens qui nous aiment bien de livres de qualité à des prix dérisoires. Et, de fait, plus de 100 personnes sont passées, et plus de 650 livres sont partis.

La quasi totalité des livres non seulement avait été lus, mais aussi annotés par notre camarade, souvent des notes manuscrites étaient insérées dans les ouvrages, nous avons pris soin de les retirer, de les répertorier et de les remettre à Caroline, belle-sœur de Daniel, à des fins de recherches universitaires.

Nous la remercions ici : sans elle, cet événement n'aurait pu avoir lieu.

L'idée que ses livres circulent, que les militantEs s'en servent et leur donnent une seconde vie, n'aurait sûrement pas déplu à Daniel. Nous avons couplé cette initiative, la première de ce genre dans

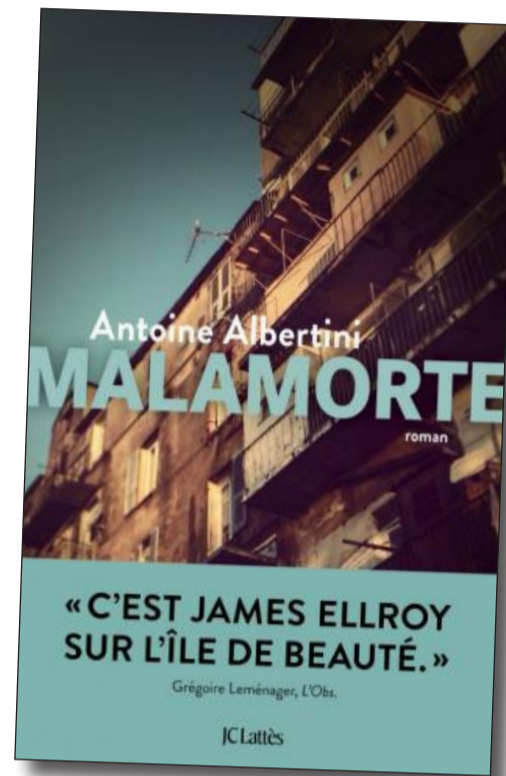
l'histoire de La Brèche, avec deux présentations de bandes dessinées que leurs auteurEs ont dédiées. Emma tout d'abord, pour la suite de ses œuvres : *Un autre regard sur le climat*. Elle était venue pour la rencontre internationale féministe autour de la campagne de grève internationale des femmes, qui se déroulait juste à côté, et nous a fait le plaisir de sa présence au moment du pot de clôture de l'événement dans les jardins de La Brèche. Gani Jakupi ensuite, venu spécialement de Barcelone pour illustrer et dédicacer son *El Comandante yankee*, William Alexander Morgan, qui raconte l'histoire du seul commandant de la révolution cubaine qui n'avait pas la nationalité... cubaine (hormis le Che, bien sûr).

Il va sans dire que vu le succès de l'initiative, vu le nombre de livres restants et vu le nombre de cartons que nous n'avons pu ouvrir faute de place... nous recommencerons sûrement à l'automne !
L'atelier librairie du NPA

Roman

Malamorte, d'Antoine Albertini

Éditions JC Lattès, 250 pages, 19,90 euros.



Bastia, le temps d'un été pluvieux. L'inspecteur, un flic corse à la dérive, après un début de carrière prometteur a atterri dans un cabigi, un bureau obscur où il traite les faits divers et les meurtres minables, les affaires simples. Comme celui, simple en apparence, qui a conduit à la mort de d'Hakima, 5 ans, et de sa mère Khadija...

Le vrai visage de la Corse

Reprenant tous les codes du roman noir en les adaptant à la situation corse, Antoine Albertini nous livre ici un excellent polar. À l'image d'un Marcu Biancarelli ou d'un Jérôme Ferrari, il démolit consciencieusement les clichés et les cartes postales. Il donne ainsi à la Corse son vrai visage d'aujourd'hui. Le développement de l'économie résidentielle et touristique, le béton et les grandes surfaces qui avancent sans s'arrêter, et les affairistes toujours aux aguets. La veulerie de l'État français et de ses représentants qui, biberonnés à la haine des Corses, ont joué le milieu contre le mouvement nationaliste ; permettant ainsi aux premiers de prendre le contrôle de l'économie de l'île et le pouvoir tandis qu'il embastillait les autres. Ce qui fait la valeur de ce roman, c'est aussi qu'à la différence des polars sur la Corse de Daeninckx¹ ou, pire encore, de Deniger², il n'est pas écrit à travers un regard français ou pour un regard français. Il ne convoque pas les stéréotypes usuels sur la Corse, stéréotypes péjoratifs, méprisants, au contraire des auteurs pré-cités. Il ne regarde pas la Corse et les Corses du haut d'une prétendue supériorité morale. Ce polar, écrit par un romancier corse, sait de quoi il parle ; et si sa peinture de la Corse est sombre, elle sonne juste. Elle est d'autant plus ancrée dans le réel qu'Antoine Albertini est journaliste et qu'il a suivi plusieurs affaires d'assassinats.

Bref, un bon polar pour l'été, pluvieux ou non, en Corse ou ailleurs !

Brina

1 - *Têtes de Maures* (2013).

2 - *I Cursini* (2012).

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

librairie

★ la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris

Tél. : 01 49 28 52 44 - Fax : 01 49 28 52 43

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h - 20 h, mardi au samedi : 12 h - 20 h

« La tendance de fond est de rapprocher l'hôpital, un service public, des standards de gestion d'une entreprise privée »



Entretien. À l'occasion de la grève historique des urgences, nous avons rencontré **Fanny Vincent**, sociologue et co-auteur de « la Casse du siècle : à propos des réformes de l'hôpital public » (éditions Raisons d'agir, 192 pages, 8 euros), dont nous vous recommandons évidemment la lecture.

Fanny, avec qui as-tu co-écrit « la Casse du siècle » publié en avril 2019 ?

Avec Pierre-André Juven et Frédéric Pierru, des collègues sociologues au CNRS. Un livre publié en pleine grève des urgences. Ce que nous disons dans cet ouvrage, c'est que depuis le tournant des années 1980 avec un durcissement en 2000-2010, il y a eu une succession de réformes néolibérales qui ont prétendu sauver l'hôpital. Victime d'une crise organisationnelle, l'hôpital serait mal géré, mal organisé... Chaque gouvernement a mis en place sa réforme, prétendant sortir d'un hospitalo-centrisme trop coûteux. Autant de réformes menées « dans l'intérêt des patientEs et des soignantEs ».

Loin d'agir sur les conditions de travail ou la qualité des soins, l'amélioration de la trajectoire budgétaire n'est-elle pas la seule préoccupation des gouvernements successifs ?

Oui, les sorties de crise proposées visent à affirmer que l'hôpital n'a pas besoin de plus de moyens. À partir des années 1960-1970, les pouvoirs publics ont eu à faire face à l'explosion des dépenses hospitalières, et les instruments de financement mis en place depuis n'ont eu comme seul objectif que de les contenir. Analyser la production des hôpitaux et établir une norme de gestion : la tendance de fond de ces réformes est de rapprocher l'hôpital, un service public, des standards de gestion d'une entreprise privée. Depuis la mise en place de la tarification à l'activité, au début des années 2000, la direction de l'hôpital doit penser stratégie économique, en termes de business plan. Elle doit penser ouverture de lits, non pas en termes de nécessité de santé publique mais en fonction de l'opportunité et du retour sur investissement que cela peut permettre. L'autonomie administrative donnée aux directions d'établissements depuis 2005 les a rendus responsables de leur financement. Ils produisent des soins qu'ils facturent à l'Assurance maladie qui les rembourse. Les hôpitaux se retrouvent seuls face aux banques pour emprunter, ce qui a conduit certains d'entre eux à contracter des emprunts qui se sont révélés toxiques. La logique capitaliste préside. L'État s'est déchargé de sa propre responsabilité. La dette des hôpitaux a été multipliée par 3 au cours des 10 dernières années, et le remboursement de cette dette pèse lourdement.

Et le côté pervers de la tarification à l'activité ?

D'un côté l'hôpital doit produire toujours plus d'activité mais de l'autre l'enveloppe attribuée annuellement par les parlementaires reste fermée. Plus d'activité ne contribue pas à plus de financement. L'objectif national de dépenses d'assurance

maladie (Ondam), voté chaque année à l'Assemblée nationale n'attribue pas plus d'argent à l'hôpital et les tarifs alloués par l'Assurance maladie baissent pour rester dans le cadre de cette enveloppe budgétaire. Les besoins sanitaires de la population sont déconnectés des moyens.

Avec des conséquences pour les soignantEs !

Toutes ces réformes se focalisent notamment sur l'organisation du travail et sur les personnels dont les salaires, en moyenne, représentent 64% du budget. C'est dans les effectifs que les responsables ont commencé à tailler. En s'attaquant aussi au temps de travail et à son contenu, pour optimiser la production de soins. Cela s'est traduit par une intensification du travail. Réduction des pauses, suppression de repos, temps de chevauchement entre équipes remis en cause, autant de mesures prises au détriment du collectif de travail, de la transmission des savoirs professionnels et de tout aspect relationnel. Développement d'une flexibilisation accrue, personnel devenant interchangeable, développement d'équipes de suppléance et mise en place de grandes équipes qui alternent matins et après-midi, jours et nuits, avec une perte des spécificités des métiers, de compétences, d'expérience, de savoir-faire. Tout cela insécurise les personnels et génère pression et stress : pas possible de faire son travail correctement. Dans le même temps, la multiplication de procédures et d'indicateurs qualité mis en place pour évaluer la performance du travail entraînent des tâches administratives qui s'ajoutent

au travail à faire, alors qu'il n'y a déjà plus le temps, cela précarise les soignantEs.

Ces réformes successives sont à l'origine de la grève qui mobilise aujourd'hui, en France, plus de 130 services de soins d'urgences.

Les urgences sont un révélateur de ce qui se passe en interne à l'hôpital, et aussi la porte d'entrée de celui-ci. Tous les patients qui ont besoin des urgences, ceux qui sont chassés de la médecine de ville, ne trouvent pas de place pour être pris en charge, du fait de la fermeture de nombreux lits et restent sur des brancards. Les conditions d'accueil sont inhospitalières. Les urgences sont embolisées, il est d'ailleurs étonnant que cette grève ne soit pas partie bien plus tôt : depuis longtemps tous les indicateurs sont au rouge. Un mouvement inédit dans son ampleur, qui est le symptôme d'un dysfonctionnement majeur, en amont et en aval de l'hôpital. Les équipes sont épuisées.

Et la médecine libérale ?

Historiquement les médecins se sont construits contre l'État et la Sécurité sociale. C'est tout un pan de la santé publique qui n'est pas régulé. C'est cette identité libérale qui permet la liberté d'installation, de prescription, de fixation des honoraires. Il y a là une ligne rouge que les pouvoirs publics ne franchissent pas et, du coup, une partie des besoins se reportent sur l'hôpital. Le nombre de passages aux urgences a doublé en 20 ans, et le nombre de personnes pauvres a augmenté de 14% au cours des 10 dernières années. Cela doit être

mis en regard : s'il y a de plus en plus de gens qui viennent à l'hôpital, c'est aussi parce que la précarité explose.

Les grévistes exigent aussi une revalorisation salariale.

C'est une revendication que j'entends de la part de tous les soignantEs quand je passe dans les services. Les salaires sont très faibles. En moyenne, le salaire est de 1400 euros pour une aide-soignante et de 1700 euros pour une infirmière. Elles mettent en avant leurs responsabilités, des vies humaines entre les mains. Elles ont des cadences infernales et il n'y a pas de reconnaissance financière de leur travail. Les grévistes exigent une revalorisation en points d'indice équivalente à 300 euros net de salaire, qui stagne depuis plusieurs années.

Des embauches et l'ouverture de lits d'aval...

Ce ne sont pas les quelques millions lâchés par Agnès Buzyn qui vont résoudre le problème. Cela ne représente qu'un poste de plus par service pour l'été, rien de pérenne. Que ce soit sur la prime de coopération, de délégation de tâches ou de risque, la ministre peut céder mais la question de l'ouverture des lits est une question que le gouvernement se refuse de traiter. Chacune de ses annonces semble relancer le mouvement qui s'amplifie.

Le 2 juillet, manifestation nationale.

J'espère être à Paris pour y participer. J'étais déjà devant l'ARS, la semaine dernière !

Propos recueillis par nos correspondantEs

L'image de la semaine



Vu ailleurs

PRISONS : EN FINIR AVEC LA LOI DU SILENCE. Les brutalités entre détenus sont légion. Les coups reçus par des personnels pénitentiaires ne sont pas rares. Ils suscitent l'attention, c'est normal. En revanche, la chape de plomb qui entoure les actes de violence commis par ces derniers sur les détenus l'est moins. Sur ce point, aucune donnée officielle, ni statistique. Aucune étude spécifique, ni plan d'actions visant à y mettre un terme ou à mieux y répondre. [...] En moyenne, deux signalements par semaine auprès de l'OIP – la partie émergée de l'iceberg probablement. Des dérives lors de fouilles à nu, d'interventions musclées ou de placements au quartier disciplinaire. Des coups, un usage de la force disproportionné ou non maîtrisé, des moyens de contrainte injustifiés. Des violences systémiques menées par quelques-uns, mais facilitées par l'inertie des autres – dont, parfois, la hiérarchie. Des actes par délégation ou complicité active : on ferme les yeux sur des règlements de compte, on permet le passage à tabac d'un détenu incarcéré pour mœurs. Des affaires sortent de temps en temps, et des personnes détenues sont reconnues victimes de ces violences. Mais combien, pour le nombre ?

Faire valoir ses droits, briser le silence, est un pari risqué. Un parcours du combattant, qui aboutit bien souvent à une impasse devant l'ampleur des obstacles : des représailles de toutes sortes ; des témoins qui préfèrent se taire pour ne pas en subir à leur tour ; des images de vidéosurveillance rapidement écrasées, des preuves cantonnées à un certificat des blessures, quand elles sont constatées ; du parole contre parole, dans un cadre où celle du détenu a peu de crédit. [...] Aussi, nous, organes de défense des droits de l'homme, intervenant en prison, appelons à un véritable sursaut politique. Pour prendre la mesure de la situation, une politique de transparence doit être menée, avec pour socle une enquête de victimation. Des mécanismes de plainte et de recours efficaces doivent être mis en place, avec notamment la possibilité de saisir de manière confidentielle et individuelle l'inspection générale de la justice, sur le modèle de l'inspection générale de la police nationale (IGPN). Parce que dépendantes des autorités qui en ont la garde, les personnes détenues sont vulnérables.

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (l'ACAT), Ligue des droits de l'homme (LDH), Cimade, Observatoire international des prisons-section française (OIP-SF) et Emmaüs, «Violences sur les détenus : brisons le silence», Libération, 23 juin 2019.

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **10€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (**chèque à l'ordre de NSPAC**) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM		Jeunes/chômeurs/précaires	
Tarif standard			
Hebdo	<input type="checkbox"/> 6 mois 28 € <input type="checkbox"/> 1 an 56 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 20 € <input type="checkbox"/> 1 an 40 €	
Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 22 € <input type="checkbox"/> 1 an 44 €		
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 50 € <input type="checkbox"/> 1 an 100 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 38 € <input type="checkbox"/> 1 an 76 €	
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert	<input type="checkbox"/> 3 mois 10 €	

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo	Hebdo + Mensuel	Hebdo	Hebdo + Mensuel
<input type="checkbox"/> 14 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 25 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR4322554755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org